

***l'Anti*capitaliste**

n°390 | 29 juin 2017 — 1,20 €

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

**NOUVEAU GOUVERNEMENT,
NOUVELLE ASSEMBLÉE,
VIEILLES PRATIQUES,
VIEILLES POLITIQUES...**



Dossier

MÉDIAS

Pages 6 et 7

ÉDITO

En Turquie, la répression des LGBTI franchit un cap...

Page 2

ACTU POLITIQUE

Nouvelle loi sécuritaire: l'état d'urgence à perpétuité

Page 4



ACTU INTERNATIONALE

Entretien avec Doug Thorpe sur l'incendie de Londres

Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Véronique Decker sur l'école

Page 12



édito

Par MIMOSA EFTE

En Turquie, la répression des LGBTI franchit un cap...

Après une Pride sous tension à Kiev – encadrée par l'armée – le 18 juin... à Istanbul, la police a bel et bien tiré avec des balles en caoutchouc sur les manifestantEs, manifestantEs qui voulaient marcher malgré l'interdiction par le gouvernement Erdogan. Pour la troisième année consécutive, Erdogan avait fait interdire la marche sous le prétexte d'un manque de sécurité après des menaces faites par un groupe ultranationaliste... Pourtant ce dimanche, c'est bien la police d'Erdogan qui a attaqué les LGBTI d'Istanbul! L'année dernière, la marche avait été interdite pour « *maintien de l'ordre public* ». En 2015, elle avait été interdite seulement quelques heures avant sa tenue, au prétexte que l'on était en plein mois de Ramadan, et la répression s'était alors faite à coups de matraques et de canons à eau...

Le gouvernement tente de réprimer durablement le mouvement LGBTI turc qui, s'il est jeune, avait pris un certain essor. Depuis 1993, les organisations LGBTI organisent dans les rues d'Istanbul des semaines de la fierté, et en 2003, une poignée de militantEs LGBTI ont défilé pour la première fois. En 2013 et 2014, dix années plus tard, ils étaient plusieurs milliers. L'essor du mouvement s'est fait en lien avec l'occupation de la place Taksim et le mouvement du Gezi Park. C'est cette révolte qui a donné à la jeunesse LGBTI d'Istanbul une aspiration à l'émancipation. Quatre ans plus tard, la situation pour les LGBTI a largement reculé: les agressions homophobes gagnent du terrain puisque ceux qui les commettent ont le soutien presque affiché de l'État. On se souvient du meurtre de la militante transgenre Hande Kader en août dernier, dont le corps avait été retrouvé brûlé, alors qu'on estime à environ 2 000 les meurtres des personnes transgenres depuis 2008. Et il n'y a quasiment aucune condamnation des meurtres ou agressions transphobes... C'est donc le moment de se rappeler que les LGBTIphobies sont toujours une réalité partout dans le monde. Plus que jamais, il est temps de reconstruire un mouvement de solidarité internationale!

BIEN DIT

Au 1^{er} juin 2017, 851 mineurEs étaient détenuEs en France. Un seuil qui n'avait plus été atteint depuis 15 ans. Le nombre de mineurEs détenuEs suit depuis octobre 2016 une courbe de croissance exponentielle particulièrement inquiétante (+16,2%). Cette hausse est par ailleurs marquée par un recours de plus en plus fréquent à la détention provisoire, et par des condamnations à des peines de plus en plus longues. (...) Dans de nombreux quartiers et établissements pénitentiaires pour mineurEs, cette situation contraint des jeunes à partager leur cellule. Et ce, alors que le principe de l'encellulement individuel a été réaffirmé par la loi pénitentiaire du 29 novembre 2009 et a fait l'objet de recommandations régulières du Contrôleur général des lieux de privation de liberté. (...)

Extrait du communiqué commun « *Des prisons pour mineurEs saturées!* » (CGT-PJJ, FSU, LDH, OIP, Saf, Sneps-PJJ), Syndicat de la magistrature du jeudi 22 juin

À u Conseil de l'Europe, Macron a fait mine de vouloir imposer un rapport de forces, sur « l'Europe de la Défense », sur la directive « travailleurs détachés » et dans les rapports avec l'Allemagne. Mais concrètement, rien n'a été décidé.

Côté hexagonal, le remaniement ministériel imposé par les élections législatives a failli ressembler à une grosse fuite d'eau: Sarnez, Bayrou, Goulard et Ferrand ont été débarqués du gouvernement en raison des enquêtes en cours contre eux. Puis Sarnez a été écartée de la présidence du groupe Modem. Puis Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, a provoqué le ministre de la Transition écologique et solidaire Hulot sur la question de la protection des abeilles (décisive pour la biodiversité). Tout cela se déroule sur fond de mise en place d'une Assemblée nationale à hauts risques. D'après le Monde, un proche de Macron aurait déclaré: « *On ne connaît pas bien les députés. Entre les erreurs de casting qu'on va découvrir rapidement, ceux qui vont goûter au pouvoir et aimer ça, ceux qui vont vouloir se faire remarquer, il va falloir bien les encadrer pour éviter tout problème* ».

Un gouvernement aux ordres

Macron a besoin de mettre un coup d'arrêt à ce début de désordre s'il veut mettre en place sa politique. Le gouvernement Philippe II est donc un « gouvernement d'experts ». Comme en Grèce en 2010 et en Italie en 2011, il apparaît comme un gouvernement de technocrates: des membres majoritairement inconnus de la population, recrutés pour leurs capacités supposées à gérer des dossiers pour le compte d'une politique décidée par en haut, et de cadres venus du privé ou de la haute administration. D'anciennes directrices de la SNCF, d'une maison d'édition, de Danone puis Dassault, un ancien directeur de grande école de commerce, une ancienne PDG de la RATP... voilà un aperçu du parcours des ministres issus de la « société civile ».

Ce gouvernement, sans tête connue, de personnes dévouées à Macron, surtout depuis l'éviction des dirigeants du Modem, est fait pour être obéissant. D'autant que Macron s'est entouré de 45 conseillers à l'Élysée et a placé des conseillers à lui dans les ministères...

L'Assemblée nationale sera elle-même encadrée par les séminaires

Nouveau gouvernement, nouvelle assemblée, vieilles pratiques, vieilles politiques...

RÉSISTANCE!

Le gouvernement Philippe II est en place, ainsi que la nouvelle Assemblée. Macron s'est affiché avec Merkel à Bruxelles. Est-ce le début d'un gouvernement fort ou la poursuite des opérations de communication?

PARTIE RESPECTÉE DANS LE NOUVEAU GOUVERNEMENT



de la majorité, le discours annoncé de Macron devant le Congrès à Versailles, puis celui de politique générale du Premier ministre.

Pas de dissonances à l'Assemblée

Inutile d'attendre de quelconques contre-pouvoirs du côté des partis institutionnels: si le PS a décidé de ne pas voter la confiance au gouvernement, ses députés, comme ceux des Républicains, sont en train de se diviser entre ceux qui veulent voter pour, contre ou s'abstenir. Du côté de Montebourg et de Hamon, si le positionnement par rapport à Macron semble plus clair, toute leur énergie est tournée vers la construction de leurs courants. Aucun signe qu'ils se tournent vers la construction de mobilisations...

Quant à La France insoumise, elle semble sérieusement anesthésiée. Avec Mélenchon qui encense le

« drone de conception française produit par Safran » et qui annonce que ce seront les députés de la FI qui lanceront l'offensive contre Macron, il faut dire que les opérations sont mal engagées...

Et, dès qu'une voix un peu différente s'élève, elle est réprimée. Ainsi, Danièle Obono, pour avoir hésité à dire à la radio « *Vive la France* » (« *Je peux dire "vive la France", mais pourquoi? Le 14 juillet?* »), a subi un déchaînement raciste et nationaliste. Attendu au tournant, François Ruffin, qui a annoncé qu'il ne se paierait qu'au SMIC et a communiqué sur l'obligation du port de la cravate à l'Assemblée, est censuré dans une chronique des Échos.

Les attaques se poursuivent contre les syndicalistes: Gaël Quirante de Sud-PTT de nouveau menacé de licenciement, le secrétaire du syndicat CGT PSA Poissy poursuivi pour de

prétendues violences, celles et ceux qui aident les migrantEs condamnés...

La canicule... mais une pluie d'attaques

Une répression abjecte s'est abattue sur les militants de Rennes dans l'affaire du policier ayant visé une manifestation avec son flingue: cinq peines de prison ont été prononcées, jusqu'à 16 mois, notamment pour des refus de prélévement ADN, en particulier pour un jeune relaxé des accusations portées contre lui!

Cette répression a pour objectif de nous préparer à un déferlement d'attaques. On connaît celles contre le droit du travail, prévues par ordonnances, et le passage de nombreuses mesures de l'état d'urgence dans la loi (voir articles en page 4). Et après l'augmentation de la CSG (voir article en page 8), (re)voilà les privatisations, avec Bruno Le Maire qui déclare: « *Nous engagerons un plan de cession de certaines participations de l'État. (...) Cela immobilise inutilement de l'argent public* ». Et le désordre autour du Bac (matières à repasser, refus d'inscription dans les universités, tirage au sort dans certaines filières...) a pour objectif de préparer l'opinion à la casse de ce qui reste du Bac comme premier diplôme de l'enseignement supérieur et à la mise en place de la sélection dans les universités.

Et bien entendu, pendant ce temps, personne n'a pris la mesure de ce que la canicule de ces derniers jours révèle comme danger climatique pour les prochaines décennies...

Il est temps de lancer la contre-offensive. Les rassemblements du 19 à l'appel du Front social et du 27 à l'appel de la CGT ont été des premières pierres, l'heure reste à la construction d'une riposte unitaire massive.

Antoine Larrache

PHILIPPINES

La bataille de Marawi et l'urgence de la solidarité

En situation de guerre (voir entretien dans l'Anticapitaliste n°387), la solidarité populaire joue un rôle essentiel pour secourir les populations sinistrées et renforcer les liens intercommunautaires face au fondamentalisme religieux, comme à Mindanao.

Le siège de Marawi a commencé le 23 mai dernier. Cinq semaines plus tard, l'armée gouvernementale n'a toujours pas réussi à reprendre le contrôle de cette cité, symbolisant l'histoire des musulmans philippins (les moros). Le nombre des « personnes déplacées » dépasse aujourd'hui les 350 000, dont seulement 5% ont trouvé place dans des refuges officiels. Les autres

sont accueillis par des proches, ou se débrouillent comme ils peuvent.

Des populations en danger

Un premier constat s'impose: l'aide officielle aux réfugiés est totalement insuffisante. Les réseaux populaires de solidarités peuvent, grâce à leur implantation « de terrain », porter secours aux victimes, même dispersées. Grâce à leur expérience, ils

peuvent aussi offrir une assistance multiforme: matérielle (nourriture, besoins quotidiens), mais aussi paramédicale, psychologique, « ludique » (faire jouer les enfants...) et contribuer à reconstituer des collectifs pour combattre l'isolement (cuisine collective...).

Second constat, ces réseaux d'aide ont aussi un rôle de protection. Les victimes d'une crise humanitaire

sont exposées au harcèlement physique (notamment à l'encontre des femmes) et psychologique (pressions multiples...). C'est en particulier vrai quand la loi martiale a été imposée, comme aujourd'hui à Mindanao. Le cadre juridique du régime de loi martiale importe peu: en pratique, elle signifie les pleins pouvoirs à l'armée, du moins c'est ce qu'elle laisse croire au commun des mortels, dans un pays où la culture de l'impunité atteint des sommets (sept ou huit mille exécutions extrajudiciaires commises en un an au nom de la lutte contre la drogue). Non seulement les réseaux de solidarité expliquent aux gens qu'ils gardent des droits, même en temps de loi martiale, mais ils doivent aussi protéger les témoins de violations de droits humains exercées par les forces de l'ordre. Une tâche dangereuse.

Un monde à changer

LA NEF DES FOUS. Le 16 juin dernier, le quotidien économique *les Échos* publiait un long article qui commençait ainsi : « *Le monde n'a pas connu de crise financière depuis cinq ans. Inutile d'espérer pour autant que nous ayons appris de nos erreurs. Les crises financières viennent de notre refus d'envisager des risques pourtant bien réels.* » Et si on regarde l'actualité récente, il y a bien matière à s'inquiéter : partout, la finance est à l'offensive pour détruire les insuffisantes réglementations mises en œuvre après l'effondrement de 2008-2009.

Aux États-Unis, Trump avait annoncé la couleur dès son investiture, et la Réserve fédérale se rallie aujourd'hui à cette position : les tests de solidité des banques pourraient être simplifiés et espacés. En Europe, la même tendance se manifeste (à un degré moindre pour l'instant) : ainsi, la taxe sur les transactions financières («*taxe Tobin*»), déjà bien limitée, a été mise au frigo au dernier sommet européen le 23 juin par Emmanuel Macron au prétexte des négociations du «*Brexit*».

Dans leur souci de complaire à la finance et sous le prétexte fallacieux d'aider à la croissance, les dirigeants politiques laissent se développer des germes d'instabilité financière alors que le système bancaire reste plein de zones de fragilité, comme viennent de le démontrer les sauvetages en catastrophe d'une banque espagnole et de deux banques italiennes. Dans le cas italien, la facture pour le contribuable sera salée (jusqu'à 17 milliards d'euros). À quand la prochaine crise économique ? Si les crises économiques se déclenchent d'abord dans la finance, leurs racines se trouvent dans les déséquilibres de l'économie productive, dans l'évolution du taux de profit.

Comme l'a souligné Marx, la spéculation n'est pas la cause profonde des crises mais une manifestation du désordre économique capitaliste au même titre que la fièvre est le symptôme d'une maladie et non sa cause. Néanmoins, laisser libre jeu à la finance, c'est jouer avec le feu, mais il est vrai qu'en la matière, ce sont «*ceux d'en bas*» qui paieront les turpitudes des dirigeants et des banquiers. Du moins, tant que la révolte n'aura pas atteint un degré suffisant.

RETRAITES

Enfumage en prélude au coup de barre ?

Le Conseil d'orientation des retraites (COR), organisme supposé être indépendant, avait publié il y a un an un rapport disant qu'il n'y avait pas de problème aigu de déséquilibre du système de retraite. On pouvait en tirer la conclusion qu'il n'était pas nécessaire de serrer encore la vis aux retraités et futurs retraités. Ce qui ne veut pas dire que par, rapport à ce qui serait nécessaire, le système de retraite est satisfaisant après les réformes de ces dernières années, réformes qui ont reporté l'âge de départ et dégradent de plus en plus le niveau de vie des retraités.

Mais, avec ce nouveau rapport publié le 20 juin, nouveau discours : le déficit est désormais supposé s'accroître et un nouveau report de l'âge de la retraite semble à l'ordre du jour. Pourtant, dans la brochure-programme diffusée à des millions d'exemplaires par les macronistes avant les présidentielles, on trouvait page 13 cette promesse : «*Nous ne touchons pas à l'âge de départ à la retraite, ni au niveau des pensions*... Des économistes qui ne sont pas à la botte du pouvoir (sans être d'extrême gauche) ont immédiatement dénoncé une opération politique car les hypothèses de la nouvelle prévision ne sont pas très sérieuses. Guillaume Duval de la revue *Alternatives économiques* souligne ainsi : «*C'est un*

Le rapport publié le 27 mai dernier par le Conseil d'orientation des retraites sonne l'alarme sur le déficit des régimes de retraite. Pourtant, il repose sur des hypothèses contestables et néglige complètement les perspectives de dégradation de la situation des retraités.



Le message est clair non ? PHOTO THÈQUE ROUGE / MILO

changement qui est étonnant, compte tenu du fait que les hypothèses n'ont pas eu de raison de changer particulièrement. On peut donc avoir des interrogations sur la signification politique de cet affichage sensiblement différent d'une année sur l'autre. » Guillaume Duval donne notamment un exemple d'hypothèse hautement contestable, l'allongement de l'espérance de vie : «*Le COR fait l'hypothèse que l'espérance de vie à 60 ans en 2060 sera plus importante qu'elle ne l'était l'an dernier. C'est une variation qui est surprenante, on avait plutôt le sentiment qu'on était arrivé à un palier côté espérance de vie, et on avait plutôt la crainte qu'elle ne s'inverse.* » Le

COR écarte l'hypothèse de stagnation ou réduction de l'espérance de vie en disant que les données les plus récentes sont incertaines.

Un rapport tout à fait politique...

Guillaume Duval souligne que si un déficit supplémentaire apparaît, ce n'est pas parce qu'il y a plus de dépenses mais parce que le COR a intégré dans ses prévisions «*l'objectif politique d'abaisser rapidement et fortement la part des recettes du système de retraites dans le PIB*». Le COR reprend ainsi un objectif qui lui est donné par le gouvernement. Si l'on pense au contraire qu'il n'y a aucune raison d'abaisser les ressources du

système de retraites (et donc de réduire les cotisations), il n'y a pas de dégradation de l'équilibre des retraites dans le futur. Le vrai problème, c'est qu'avec ces règles déjà fixées pour le futur, le niveau de vie des retraités sera beaucoup abaissé par rapport à aujourd'hui, ce qui veut dire une hausse du taux de pauvreté chez les anciens travailleurs.

Alors pourquoi ces annonces du COR ? Interrogé il y a quelques jours par le journal *la Dépêche*, Guillaume Duval a sa réponse : «*Je pense qu'il y a une pression politique d'une partie des partenaires sociaux, relayée par le COR, pour amener Emmanuel Macron à en remettre une louche sur l'allongement de la durée de vie au travail, baisser les taux de remplacement et des pensions, etc.* ». Une «*partie des partenaires sociaux* » ? Il vaudrait mieux dire clairement le patronat. Et on peut prévoir que celui-ci saura se faire entendre. Alors qu'une bonne partie des retraités vont déjà souffrir de la hausse de la CSG déjà programmée (voir article en page 8), c'est déjà l'enfumage avant le coup de barre...

Henri Wilno

Le chiffre

+ 0,6%

*C'est, selon les chiffres de Pôle emploi, l'augmentation au mois de mai du nombre de chômeurEs, portant leur nombre à 3,49 millions (+ 22 300 chômeurs pour la seule France métropolitaine), 3,75 millions en comptant «*l'outre-mer*». Toutes catégories confondues, la France compte 5,9 millions de demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 0,5% en un mois. Macron peut encore dire que c'est le bilan de Hollande...*



Agenda

Jeudi 29 juin, réunion publique du NPA, Paris. «*Politiques libérales, extrême droite, grand patronat: les liaisons dangereuses*», à 19 h 30 à la Terrasse, 73, rue Marcadet, Paris 18^e.

Jeudi 29 juin, rassemblement contre la répression à La Poste, Paris. En soutien à Gaël Quirante, à 18 h 30 au ministère du Travail, 127, rue de Varenne.

Samedi 8 et 9 juillet, rassemblement national «*De nos terres à la Terre*», Notre-Dame-des-Landes. Forums-débats, tables rondes, conférences, films, concerts et bals... Plus d'infos : <http://www.notredamedeslandes2017.org>

Du dimanche 27 au mercredi 30 août, 9^e université d'été du NPA, Port-Leucate. Accueil samedi 26 août à partir de 14 h, départ le jeudi 31 août après le petit-déjeuner. Présentation du programme en page 10. Plaquette de présentation et inscription en ligne : <https://npa2009.org/ue2017>

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

La France est droguée à la dépense publique.

Le ministre de l'Économie BRUNO LEMAIRE, sur TF1 lundi 26 juin



Des réfugiés dans une grande précarité, le véritable état d'urgence. DR

Enfin, le danger est grand de voir le rejet et la peur l'emporter entre les communautés religieuses. La question de la souveraineté territoriale entre moros, lumads (tribus montagnardes) et descendants des «*colons*» chrétiens venus du centre

et du nord de l'archipel, n'a jamais été résolue, d'où une longue histoire de conflits militaires. La nouveauté, c'est l'apparition d'un courant salafiste qui se réclame de l'État islamique. Le clan Maute a occupé Marawi où il a multiplié les meurtres et exactions

contre les chrétiens (composant 5% de la population de la ville). La création d'un califat passe, à ses yeux, par l'épuration ethno-religieuse.

L'aide internationale, un contrepoison

La solidarité est le plus efficace des contrepoisons. À Marawi, des musulmans ont caché au péril de leur vie des chrétiens, leur ont fourni des vêtements appropriés et leur ont appris à crier «*Allah est grand*» avec l'accent adéquat pour pouvoir leur faire franchir les contrôles fondamentalistes...

Dans les provinces de Lanao, une grande partie des secours populaires sont fournis aux victimes musulmanes par des membres de communautés chrétiennes, qui ont appris pour ce faire à cuisiner halal. Comme nous l'a fait savoir un camarade de Mindanao, l'aide

internationale que nous pouvons apporter contribue aussi à opposer aux projets sectaires une culture de la solidarité intercommunautaire. Les réseaux populaires ont besoin pour agir dans des conditions dramatiques et dangereuses d'importantes ressources financières. De plus, l'aide internationale provient de pays aussi variés que la France ou le Japon. Elle constitue ainsi un contrepoison culturel, humanitaire et politique, face à la volonté des tenants de l'État islamique de diviser le monde sur une ligne de fracture fondamentaliste.

Il nous importe de renforcer cette aide grâce notamment à la campagne de solidarité menée par l'association Europe solidaire sans frontières (ESSF) et Cedetim/Ipam¹.

Pierre Rousset

1 - Voir <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article41314>

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Manu Bichindaritz

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

EXTRÊME DROITE

Le FN piétine mais s'enracine



À l'Assemblée nationale, le musée des horreurs... DR

Pas de raz-de-marée bleu marine à l'Assemblée suite à la vague présidentielle, mais le reflux dépose tout de même huit députés, contre deux en 2012...

Le FN n'est pas dans une position confortable sans pour autant en sortir fragilisé. Certes, il imaginait déjà avoir son groupe parlementaire. Or, pour la première fois depuis l'arrivée de Marine Le Pen à sa présidence, il recule en voix. Les électeurs de la présidentielle ne se sont pas déplacés mais cette abstention passagère n'est pas le signe d'un recul de ses idées. En interne, les tensions ne s'apaisent pas entre les Patriotes de Philippot, la ligne «droitière» orpheline de Marion Maréchal et le cercle de fidèles autour de la présidente. Sophie Montel, proche de Philippot, lançait un débat houleux en déclarant que le discours du FN sur l'immigration pouvait «être perçu comme anxigène». Nicolas Bay répondait aussitôt que l'immigration était pourtant le premier motif de vote. Pour la tendance «droitière», la ligne Philippot fait perdre le FN. Mais c'est plutôt elle qui a essuyé un revers : candidats battus dès le premier tour, aucun élu en PACA, perte de la circonscription de Marion Maréchal par son ancien suppléant... Ce qui a sauvé Collard et Emmanuelle Ménard sont les reports des voix de la droite, difficiles à mobiliser. Difficiles aussi à mobiliser, les hypothétiques alliés de droite d'un groupe parlementaire, que Le Pen et Aliot ne désespèrent pas de constituer. Dupont-Aignan n'a pas l'air très chaud, Bompard tend la main... mais il en faut encore six... Ces députés LR pourraient venir «naturellement» selon Collard. Pourtant, l'aile droite des Républicains a perdu Mariani, Myard, Meunier ou Mariton, et le MPF de Villiers et le PCD de Jean-Frédéric Poisson n'ont plus de députés.

Démagogie sociale pour électoral populaire

L'enseignement le plus inquiétant est l'enracinement du vote frontiste dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Cinq des huit députés FN y ont gagné des circonscriptions tenues par le PS. Ce «grand remplacement» politique est le triste résultat de l'incapacité à proposer un projet politique de gauche à une classe ouvrière abandonnée. Symbole de cette hideuse décomposition, l'ancien permanent communiste et fils de mineur, José Evrard, est élu député FN du Lenois... Quel que soit l'avenir de la «stratégie Philippot» (et de Philippot lui-même), le FN se caractérise de plus en plus par un électoral populaire, avec une ligne «ni droite ni gauche». Sa démagogie sociale, forte des trahisons et du clientélisme des PS et PCF, répond aux préoccupations quotidiennes de classes populaires «interdites de futur» (selon l'expression du sociologue Willy Pelletier). Le champ est libre pour politiser sur ses propres bases : lutte contre l'immigration, renforcement des frontières et politique sécuritaire. Autre enseignement, dans le bassin minier, comme à Perpignan et Béziers, le FN gagne là où ses candidats sont implantés et connus. Une situation rare au FN où l'habitude est au nomadisme électoral, à l'incompétence et aux candidats fantômes. L'ancrage des élus risque de faire tâche d'huile. Au final, les députés FN traduisent ses propres contradictions : un ex-UMP (Chenu) et un ex-PCF (Evrard), un discours «social» (Bilde) et un discours «à droite toute» (Aliot), une prétendue laïque (Le Pen) et une «catho intégrale» (Ménard)... Plus d'élus, ce sera plus de difficultés à tenir une discipline. Ainsi rappelons-nous que les deux députés sortants (et les sénateurs) s'étaient distingués en soutenant dans un premier temps la loi travail... alors que le parti condamnait celle-ci dans les médias!

Commission nationale antifasciste

NOUVELLE LOI SÉCURITAIRE L'état d'urgence à perpétuité?

Le 13 juin, l'Élysée a enfin reconnu officiellement l'inutilité de l'état d'urgence dans la prévention des actes terroristes, mais quelques jours plus tard, le 22 juin, lors de la réunion du conseil des ministres, le ministre de l'Intérieur a pourtant présenté la 6^e prolongation de celui-ci jusqu'au 1^{er} novembre! À cette date, il cessera pour entrer définitivement dans le droit commun grâce à une nouvelle loi «renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme».

Depuis 30 ans, 25 (!) lois de sécurité intérieure et de lutte antiterroriste (la dernière date du 28 février 2017) ont renforcé les missions et les moyens d'une justice et d'une police spécialisées dans la sécurité intérieure, le renseignement et l'antiterrorisme. Cette nouvelle loi est d'une autre nature, plus dangereuse et insidieuse : elle vise à inscrire dans le droit commun un ensemble de règles d'exception liberticides.

La novlangue, camouflage de tout-réac

L'état d'urgence est dans le projet de loi, mais sous un vocabulaire relooké. Ainsi les perquisitions administratives deviennent «visites et saisies». Certes, elles devront obtenir l'avis d'un juge judiciaire (le JLD), ce qui est mieux que le tout-préfectoral, mais de jour comme de nuit, elles gardent leur caractère inutilement traumatisant. Lors de celles-ci, le matériel électronique pourra être saisi. Les assignations à résidence deviennent «l'obligation de résider dans un périmètre délimité non inférieur à la commune». Prononcées pour une durée de 3 mois, elles sont renouvelables à perpétuité. Les passeports pourront être retirés. Il faudra pointer au commissariat chaque jour, déclarer ses déplacements et donner ses identifiants électroniques. Le port du bracelet électronique, méthode peu coûteuse et extrêmement efficace dans la surveillance de toute une population, sera proposé.



Les zones de sécurité deviennent «des périmètres de sécurité» qui pourront être décidés par les préfets, n'importe où, lors d'événements de toutes sortes : fêtes, braderies, manifestations. Dans ces périmètres, les pouvoirs de police seront exceptionnels : palpations corporelles, fouille des sacs et des véhicules.

Enfin, les lieux de culte pourront être fermés pour une durée de 6 mois renouvelables «en raison des propos, idées ou théories tenus, ou d'activités qui poussent à commettre des actes de terrorisme ou en font l'apologie et incitent à la violence». Ce projet peut être durci. D'abord par Macron qui demande déjà davantage

«La pilule empoisonnée» (Jacques Toubon, défenseur des droits)

L'inscription dans la loi répond à plusieurs préoccupations politiques. Pour le nouveau pouvoir, la sortie de l'état d'urgence était délicate. En inscrivant celui-ci dans le droit commun, le gouvernement résout la difficulté, tout en s'exonérant de la notion de péril imminent et de l'obligation, même à minima, de rendre des comptes. De plus, Macron souhaite une Assemblée nationale complètement à sa botte, et c'est facile avec les projets sécuritaires. Enfin, cela lui permet de se donner les moyens légaux et durables d'un maintien de l'ordre musclé. S'il joue la cohésion de son camp, Macron joue bien sûr la division du nôtre. En instituant la suspicion comme motif légal de répression, il renforce une société de la peur et de la défiance. Et encore une fois, les premiers concernés sont les musulmans ou supposés tels. La suspicion, forcément subjective, fait reculer l'ensemble des droits. Non seulement le droit à la liberté devient un droit aléatoire, mais celui à la sûreté est menacé, car chacun risquera toujours d'être suspecté et condamné.

Créer à ce point un pouvoir exécutif absolu a un sens : celui de casser toute solidarité, de mater toute résistance, d'imposer par un régime autoritaire une politique pour l'intérêt de quelques-uns, contre celui de tous les autres.

Roseline Vachetta

ORDONNANCES Nouvelle offensive contre le CDI

En finir avec le CDI, tel est l'objectif du patronat français depuis le projet de «refondation sociale» porté par le baron Seillière, alors président du Medef, au début des années 2000...

L'argument, jamais démontré, selon lequel faciliter la rupture des contrats de travail faciliterait les embauches, revient à la mode. Derrière ce prétexte, le patronat veut surtout s'affranchir des coûts et procédures liés à l'ajustement des effectifs. Macron est bien déterminé à franchir un cap en ce sens par ses ordonnances, d'une part en facilitant encore le recours aux contrats précaires «classiques», d'autre part en créant un nouveau

Intérim et CDD à perpétuité!

Le code du travail encadre le recours aux contrats de travail à durée déterminée et aux contrats de travail temporaires (intérim), en posant comme principe que ces contrats ne peuvent être utilisés pour pourvoir un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise et doivent être conclus uniquement pour l'un des motifs prévus par la loi. De plus, il encadre la durée de ces contrats et la possibilité de les renouveler, en fonction du motif

NOUVELLE LOI TRAVAIL: ENCORE DES CONTRAINTES POUR LE PATRONAT!



pour lequel ils ont été conclus. En tous cas, ça, c'est la théorie, mais de nombreuses brèches existent : il est courant que des travailleurs restent plusieurs années en CDD par le jeu des différents motifs de recours, notamment le remplacement de salariéEs absents. Ça n'est visiblement pas suffisant pour le patronat qui, après avoir obtenu la possibilité de renouveler deux fois un CDD avec la loi Rebsamen, veut fixer les conditions de recours aux contrats précaires au niveau de chaque entreprise. L'article 3 de l'avant-projet de loi d'habilitation prévoit ainsi «la faculté d'adapter par convention ou accord collectif de branche les dispositions, en matière de travail à durée déterminée et de travail

temporaire, relatives aux motifs de recours à ces contrats, à leur durée et à leur succession sur un même poste ou avec le même salarié». Par le biais de la «négociation», ou d'un référendum organisé par le patron, une entreprise pourrait donc décider que les CDD sont renouvelables 4 ou 5 fois, ont une durée maximale de 36 mois plutôt que de 18, voire même inventer des motifs de recours. Il y a donc fort à parier que les limites qui encadrent encore les contrats précaires voleront en éclats si ces dispositions sont adoptées.

Contrat à durée indéterminé de chantier: faux CDI mais vrai CDD L'autre coin enfoncé dans le CDI consisterait en la création du «CDI de chantier». Il s'agit là encore d'une

vieille lune que le Medef ressort régulièrement de ses tiroirs. La création d'un «contrat de projet» faisait partie des demandes faites par Gattaz en 2014 en échange de la création d'un million d'emplois. Macron n'a pas poussé le vice jusqu'à reprendre les termes du Medef et s'appuie sur ce qui existe déjà dans le secteur du BTP. Le CDI de chantier n'a de CDI que le nom car la réglementation prévoit que l'employeur peut valablement licencier pour motif personnel le salariéE ayant signé un tel contrat lorsque les travaux sont achevés. L'avant-projet de loi indique que le gouvernement veut étendre le recours à ce contrat par accord de branche et même ouvrir son utilisation «à titre expérimental» à certains secteurs d'activité – non précisés – et aux PME sans négociation. Une véritable aubaine pour les patrons qui pourront imposer aux salariéEs des contrats à durée déterminée sur de très longues durées, tout en s'affranchissant des contraintes du CDD «classique» (prime de précarité, rupture anticipée plus difficile, etc.). Le CDI est une des cibles premières du patronat... mais aussi la réforme sur laquelle plusieurs gouvernements se sont cassés les dents, car les jeunes comme les travailleurs comprennent facilement les enjeux de sa défense. Après Balladur et Chirac-Villepin, faisons en sorte que Macron ne déroge pas à la règle!

Comité inspection du travail Île-de-France

INCENDIE DE LONDRES « Les plus pauvres sont sacrifiés pour les profits des promoteurs et des riches »



DR

Entretien. Membre de Left Unity, **Doug Thorpe** est militant sur les questions de logement. Avec lui, nous revenons sur la colère et les mobilisations qui ont suivi l'incendie de la tour Grenfell à Londres.

manifestation seront alimentés par l'incendie de Grenfell et l'information croissante sur le nombre d'autres tours de logements sociaux dangereuses (à ce jour, chacune des tours ayant ces panneaux de revêtement, 60 jusqu'à présent, qui ont été testées, ont échoué aux tests...). Des manifestations et des veillées en solidarité avec les victimes et les survivants de Grenfell ont aussi eu lieu dans de nombreuses villes britanniques.

renverser les politiques d'austérité et le néolibéralisme.

Quelle est la situation du logement à Londres (et ailleurs)? Existe-t-il des structures permanentes de mobilisation?

La situation du logement à Londres est en crise, en particulier pour les jeunes et les travailleurs. Il y a une pénurie critique de logements vraiment abordables. Le logement social est démolit et remplacé par des logements privés plus coûteux. Beaucoup de nouvelles propriétés sont achetées par des spéculateurs (un grand nombre venant de l'étranger) et laissées vides pour profiter de la hausse des prix de l'immobilier. Les loyers sont souvent supérieurs à 50% du revenu d'un ménage.

Dans tout Londres, il existe des structures permanentes de campagnes sur le logement, souvent organisées sur une base locale ou sur le type de bail. Celles-ci sont de plus en plus coordonnées par le réseau Radical Housing.

Ailleurs, les questions varient. Dans le sud et dans certaines régions métropolitaines centrales, comme à Londres, le problème principal est la pénurie et les prix. Dans d'autres endroits, le Nord, le Pays de Galles, l'Écosse, d'autres problèmes – telles la vétusté et les restrictions des subventions de l'État – peuvent être plus importants. Dans les zones rurales, les riches étrangers peuvent acheter des maisons secondaires à des prix que les habitants locaux ne peuvent pas se permettre, ou des logements locatifs sont utilisés comme location de vacances, pour la plateforme Airbnb, au lieu d'habitations. Mais chaque secteur a toute sorte de problèmes de logement.

Il y a des campagnes sur le logement dans la plupart des villes, mais la coordination et le lien entre ces campagnes ne sont certainement pas développés en dehors de Londres.

Propos recueillis par Penny Duggan Traduit par Laurent Duvin

Pourquoi cet incendie a-t-il provoqué une telle colère populaire?

Il y a plusieurs raisons. La nature horrible de l'incendie et le nombre de personnes décédées : le nombre réel n'est pas encore connu et pourrait se compter par centaines. On a révélé très tôt que les résidents, par le biais du Grenfell Action Group, avaient dénoncé les risques pour la santé et la sécurité depuis des années, avertissements qui ont été ignorés par la Mairie (le propriétaire). Les leçons et les recommandations tirées des incendies précédents à Knowsley Heights, Liverpool et Lakanal House, Southwark, n'ont pas été prises en compte par le gouvernement. L'incrédulité absolue due au fait que des panneaux inflammables ont pu être utilisés sur une tour, alors que des ininflammables n'auraient coûté que 5000 livres sterling de plus pour l'ensemble de l'immeuble. Et il y a plus de 600 immeubles dans le Royaume-Uni qui courent ce risque. Tout cela a joué un rôle dans la colère populaire.

Mais aussi, comme pour la campagne électorale du Parti travailliste de Jeremy Corbyn, il y a un sentiment populaire croissant au Royaume-Uni que l'austérité est allée trop loin, et que les plus pauvres sont sacrifiés pour les profits des promoteurs et des riches. C'est peut-être un tournant contre l'austérité en Grande-Bretagne.

Comment les différentes manifestations ont-elles été organisées? Dans quelle mesure est-ce un effet

spontané de l'incendie ou plutôt lié à la situation politique générale?

Les manifestations du centre de Londres ont été appelées par la gauche traditionnelle, les campagnes de logement, les organisations pro-justice sociale et des communautés noires. Celles-ci étaient liées dans une large mesure à la situation globale. Mais la manifestation locale à la mairie de Kensington a été spontanée et suivie par des habitants qui dénoncent la responsabilité essentielle du Conseil municipal. Des manifestations ultérieures dans la localité ont été organisées par des résidents avec un niveau d'organisation croissant qui se concentre dans la campagne #Justice for Grenfell. Les militants pour le logement du réseau Radical Housing (dont Grenfell Action Group fait partie) ont également joué un rôle dans l'obtention d'informations sur la tour dans les médias sociaux et traditionnels.

La colère locale est de plus en plus tournée contre la situation globale, tout en maintenant une attention particulière sur l'échec criminel du Conseil municipal. Mais l'incendie de Grenfell nourrit maintenant le mouvement général anti-austérité. C'est le cas de la manifestation à venir ce 1^{er} juillet, appelée par la People's Assembly Against Austerity (Assemblée populaire contre l'austérité), manifestation pour laquelle John McDonald, le « ministre des Finances » de Corbyn, a appelé un million de personnes à prendre les rues. La taille, le niveau de colère et le militantisme de cette

Quelles sont les liaisons entre le rejet populaire de Theresa May autour de cette affaire et la condamnation plus générale de sa politique?

La gauche, les jeunes et les communautés noires ont rapidement fait le lien. Il y a un débat plus complexe dans d'autres secteurs de la classe ouvrière. L'horreur et l'indignation face à l'incendie sont générales. C'est aussi la colère et le rejet de May, qui n'a pas voulu rencontrer les survivants de l'incendie, qui a provoqué l'indignation. Mais on ne voit pas encore clairement si cette colère va de façon globale s'intégrer dans un rejet de ses politiques d'austérité. Des signes l'indiquent, mais les médias de droite se mobilisent de plus en plus et suggèrent que le problème est le logement social (en particulier les tours), principalement occupé par des immigrés... Ce qui pourrait être utilisé comme argument supplémentaire pour l'épuration sociale des communautés ouvrières.

C'est tout à fait faux. Les riches vivent en toute sécurité dans des tours de plusieurs millions de livres, avec des matériaux sûrs, des réseaux d'extincteurs automatiques et des issues de secours. Les problèmes sont bien l'austérité et le néolibéralisme (privatisation, déréglementation des contrôles, etc.). Mais cet argument doit encore s'imposer. La popularité de Corbyn à la direction du Parti travailliste et des politiques qu'il défend constitueront un élément clé pour gagner ce débat, abattre le gouvernement de May, et

GRÈCE Seule la lutte peut stopper cette descente aux enfers



Dans les rues d'Athènes ce 22 juin. DR

Mauvaise surprise pour les touristes qui se promènent en ce moment à Athènes ou sur les îles grecques: les poubelles s'entassent, résultat d'une grève des travailleurs dans les mairies...

En effet, plus de 10 000 travailleurs, pour la moitié dans le nettoyage, ont soudainement appris, par décision du tribunal, que leur contrat précaire de huit mois, renouvelé fin 2016 exceptionnellement pour un an, n'est pas conforme à la législation instaurée par la troïka en 2011, et que, par conséquent, non seulement ils vont se retrouver automatiquement au chômage mais aussi qu'ils vont être obligés de rembourser les salaires perçus!

La réponse des travailleurs a été immédiate: la lutte commence, mais elle est minée notamment par le cadre européen imposé, qui interdit les embauches à des postes de travail normaux et qui prévoit la privatisation de toute la chaîne, hautement lucrative, de la gestion des déchets. En interdisant aux mairies – formellement responsables – de payer ces salaires, on pousse celles-ci en urgence à conclure des contrats avec des sociétés privées. Le gouvernement tente de stopper le mouvement en appelant les salariés à travailler gratuitement, avec des promesses de ne pas réclamer les salaires payés, inventant aussi des contrats renouvelables de deux mois (!) dans une perspective d'embauche très incertaine pour un quart d'entre eux l'année prochaine...

Privatiser, la troïka sait très bien faire: la dernière réunion de l'Eurogroupe a failli éclater, car la justice grecque s'est mise à examiner le scandaleux bradage de 28 immeubles publics par la troïka en 2011-2013. Ainsi, on a appelé pour examen les « experts » de l'époque (les cadres nommés par la troïka pour le bradage avaient, eux, été par précaution « immunisés » de toute responsabilité!). Mais comme ces dits « experts » n'étaient pas tous grecs, des ministres, notamment l'espagnol Luis de Guindos, ont menacé de mettre leur veto si leurs compatriotes n'étaient pas exemptés de tout examen judiciaire...

Desserrer la pression, lutter

Du coup, la décision de l'Eurogroupe tombe bien: débloquer les 8,5 milliards d'euros qui arrivent à échéance ce mois-ci, et « en échange », obtenir de la part des Grecs la promesse de 113 nouvelles mesures (libéralisation plus poussée des licenciements, ventes aux enchères des appartements de gens pauvres endettés, nouvelles coupes des retraites, limitations du droit de grève, baisse des allocations sociales, etc.), ainsi qu'un projet de contrôle du budget très contraignant... jusqu'à 2060 (projet que même le FMI juge « irréaliste » et ridicule).

Quant aux promesses de restructuration de la dette ou d'extension en Grèce du programme « quantitative easing » de la Banque centrale européenne – les deux batailles symboliques du marchandage de Syriza – elles ont été superbement ignorées par l'élite européenne. La contribution spécifique de Macron aura été une « clause de croissance » pour s'assurer qu'un surplus éventuel additionnel irait bien aux créanciers, et non à la populace...

Face à tout cela, les travailleurs du nettoyage montrent la voie de la lutte. Comme les retraités, en mobilisation contre le nouveau programme de baisse constante et à long terme des pensions (qui en plus commencent à introduire dans le secteur public la pratique généralisée du retard de payes). Avec enfin, et surtout, la belle victoire des travailleurs (majoritairement d'origine pakistanaise) de l'usine des plastiques Georgiou, cela après une grève de trois semaines!

D'Athènes, Tassos Anastasiadis

MIGRANT-E-S Ne laissons pas le pire advenir!

Le 20 juin, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, le HCR vient de donner quelques chiffres très alarmants sur l'accroissement du nombre de personnes fuyant la misère et les zones de guerre, contraintes à l'exil. Ce nombre a doublé en 20 ans, et la période 2012-2016 atteint un pic dont l'explication n'est autre que la guerre en Syrie (20% des SyrienEs sont à l'étranger), les guerres civiles au Soudan et en Erythrée. En 2016, 10 millions de personnes ont dû fuir des violences, soit une personne déplacée toutes les 3 secondes, portant à 65 millions le total des migrantEs et réfugiéEs, 60% à l'intérieur de leur propre pays (Syrie, Irak, Colombie).

Une Europe bien peu accueillante

Alors que l'Union européenne porte une responsabilité écrasante dans les guerres impérialistes menées au Moyen-Orient et en Afrique, ses pays sont les moins accueillants pour les populations civiles qui quittent les zones de guerre. Avec 1,3 million de réfugiéEs, l'Allemagne n'apparaît qu'au huitième rang mondial, loin derrière les pays dits émergents, loin derrière des pays comme le Liban, la Jordanie ou la Turquie. Avec ses 36234 régularisations octroyées en

Alors que le nouveau ministre de l'Intérieur Gérard Collomb affirme droit dans ses bottes « qu'il n'y aura pas d'appel d'air à Calais pour les migrants » en dépit de l'indignation de l'ensemble des organisations humanitaires et de Jacques Toubon le Défenseur des droits, alors que Cédric Villani (« le matheux ») pointe l'immigration comme responsable des difficultés que rencontre le système éducatif français (!), Le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) vient de publier un rapport qui fait froid dans le dos.



Des migrants secourus en mer à bord de l'Aquarius, un bateau de l'ONG SOS Méditerranée. DR

2016, la France figure en queue de peloton... Un comble pour un pays qui n'arrête pas de donner des leçons d'humanité et de « défense des droits humains » à la terre entière!

Les enfants en danger

L'information la plus effrayante contenue dans le rapport du HCR est sans conteste le fait qu'unE réfugiéE sur deux est unE enfant ou unE jeune mineurE! Séparés de leur famille, confiés à des amiEs, rescapés d'un

nafrage en Méditerranée, on les retrouve sur les campements, à Calais ou ailleurs, recréant leur propre communauté – même s'ils bénéficient du soutien de leur communauté – livrés à eux-mêmes, organisant leur propre survie, « accueillis » avec réticence, en dépit des règles internationales en vigueur dans les pays censés les secourir. On se souvient lors de la destruction de la « jungle » de Calais du tri infâme effectué par les polices françaises et britanniques, examinant

la morphologie dentaire de chaque gosse pour déterminer s'il/elle était mineurE ou majeurE... On se souvient de ces centaines d'enfants terrorisés, traqués, fuyant les flics, contraints de se cacher dans les parcs...

Une mobilisation d'ampleur s'impose

La situation faite aux migrantEs et réfugiéEs est connue de tous. Les résistances s'organisent. À La Roya, à Paris, dans le Calais, autour des CAO... des centaines de citoyenEs pratiquent des solidarités actives pour lesquelles ils sont poursuiviEs par la justice... Les organisations de soutien aux réfugiés et sans-papiers dénoncent les politiques criminelles des gouvernements qui se sont succédé, et pourtant rien ne bouge! Il est de la responsabilité des anticapitalistes de sortir rapidement des incantations, et de mettre la question des réfugiéEs au cœur de nos mobilisations.

Alain Pojolat

Trop souvent le mouvement ouvrier et les organisations radicales et révolutionnaires (y compris, reconnaissons-le, le NPA) ne se posent la question de l'importance des médias que lorsqu'ils y sont directement confrontés : comment être mieux « relayés » dans les grands médias ? Comment contester tel ou tel mensonge ou contre-vérité ? Faut-il accepter toutes les invitations, y compris dans des programmes de divertissement ? Etc. Si ces préoccupations sont salutaires, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont malheureusement pas à la hauteur des enjeux politiques, notamment démocratiques, que recouvre la question des médias. En 1944, dans son programme « *Les Jours heureux* », le Conseil national de la Résistance considérait au même niveau « *la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression* », « *la liberté d'association, de réunion et de manifestation* », « *l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi* » et « *la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères* ». L'expérience du régime de Vichy et de l'Occupation, avec une presse très majoritairement collaborationniste et une répression contre toute presse « dissidente », avait convaincu la Résistance de l'importance d'un programme politique spécifique au secteur des médias, destiné à garantir la liberté d'informer et d'être informé, l'indépendance des journalistes et la qualité de l'information. L'information, un bien commun à extraire des logiques marchandes et des pressions politiques afin qu'elle puisse jouer son rôle, au même titre que l'éducation, de formation des esprits critiques. En 1945, la Fédération nationale de la presse française, héritière des organes



de presse clandestins, proclamait dans son « *Projet de déclaration des droits et des devoirs de la presse libre* » : « *La presse n'est pas un instrument de profit commercial, mais un instrument de culture ; sa mission est de donner des informations exactes, de défendre des idées, de servir la cause du progrès humain. (...) La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs.* »

Un enjeu démocratique majeur
Un peu plus de 70 ans plus tard, le moins que l'on puisse dire est que la réalité du champ médiatique, en France, n'a pas grand-chose à voir avec ces principes. La tendance, qui n'est pas nouvelle mais qui a connu une accélération sans précédent au cours des dernières années, est en effet à l'hyperconcentration de la propriété des médias entre quelques grands groupes, avec des conséquences désastreuses pour le pluralisme, la qualité de l'information et les

conditions de travail des salariés des médias. Face à ces géants, le service public est loin de jouer son rôle et a plutôt tendance à s'aligner sur le privé, tandis que les médias indépendants, associatifs et alternatifs ont du mal à survivre, à résister ou à faire contrepoids face au rouleau compresseur des grands médias. L'enjeu est de taille : la maîtrise de l'information et des conditions de sa fabrication n'est pas une mince affaire, dans la mesure où elle participe de la production et



QUELQUES LECTURES POUR APPROFONDIR

- **ALAIN ACCARDO ET ALII**, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Agone, 2007
- **MATHIAS REYMOND ET GRÉGORY RZEPSKI (POUR ACRIMED)**, *Tous les médias sont-ils de droite ? Du journalisme par temps d'élection présidentielle*, Syllepse, 2008
- **NOAM CHOMSKY ET EDWARD HERMAN**, *La Fabrication du consentement*, Agone, 2008
- **MARC ENDEWELD**, *France Télévisions [off the record]*, Flammarion, 2010
- **SÉBASTIEN FONTENELLE**, *Éditocrates sous perfusion. Les aides publiques à la presse, 30 ans de gabegie*, Libertalia, 2014
- **PATRICK CHAMPAGNE**, *La Double Dépendance. Sur le journalisme*, Raisons d'Agir, 2016
- **AUDE LANCELIN**, *Le Monde libre*, Les liens qui libèrent, 2016
- **LAURENT MAUDUIT**, *Main basse sur l'information*, Don Quichotte, 2016
- **RAPHAËL GARRIGOS ET ISABELLE ROBERTS**, *L'Empire. Comment Vincent Bolloré a mangé Canal+*, Seuil/Les Jours, 2016
- **ALAIN ACCARDO**, *Pour une socioanalyse du journalisme*, Agone, 2017

S'il fallait ne retenir qu'un site internet (en plus de ceux des associations et syndicats de journalistes) : ► www.acrimed.org
Acrimed est un observatoire critique des médias qui publie (presque) chaque jour des articles d'analyse critique du champ médiatique, grâce auxquels ce dossier a en partie été élaboré. Acrimed édite en outre une revue trimestrielle, *Médiacritique(s)*, à laquelle on peut s'abonner sur le site. Soulignons qu'Acrimed, qui refuse toute subvention publique et toute publicité, a récemment lancé une souscription destinée à assurer son bon fonctionnement quotidien. Toutes les informations sont disponibles sur le site, et nous ne pouvons que vous encourager à donner !

de la reproduction de l'idéologie dominante et des rapports de domination. Évidemment, le public n'est pas un récepteur passif qui digérerait sans aucune critique la « bonne soupe » servie par les grands médias. Mais ces derniers ont entre autres le pouvoir de contribuer à imposer les problématiques de l'heure (nécessité de la « réforme », centralité de la lutte contre le terrorisme, « problème » de l'immigration, etc.), amplifiant les préoccupations des forces politiques et économiques

dominantes, et de délimiter le périmètre des opinions autorisées (et donc légitimes). La question des conditions de production du bien commun qu'est l'information, de la qualité de cette dernière et, par extension, des modalités d'appropriation des médias, n'est donc pas une question annexe. Il s'agit d'un enjeu démocratique majeur, qui nécessite d'être considéré comme une question politique à part entière, qui appelle des propositions spécifiques... et radicales.

CONCENTRATIONS: DANGER POUR LE PLURALISME ET LE JOURNALISME

En France, le secteur des médias est de plus en plus victime de processus de concentration et de financiarisation, à un point tel qu'une dizaine de grandes fortunes concentrent entre leurs mains plus de 90 % des moyens d'information....

Ces noms sont connus : Vincent Bolloré, Patrick Drahi, Francis Bouygues, Serge Dassault, Bernard Arnault, Pierre Bergé, Xavier Niel, Matthieu Pigasse, François Pinault et Arnaud Lagardère. Ces riches hommes d'affaires et industriels possèdent ainsi la quasi-totalité des quotidiens nationaux, des hebdomadaires à grand tirage, des chaînes d'information en continu et des grandes chaînes de télévision.

Confusion des genres

Ce phénomène est inquiétant à plus d'un titre. Tout d'abord, même si l'orientation éditoriale d'un média ne se résume pas à la personnalité et aux idées de son propriétaire, il règne souvent une confusion des genres malsaine au sein de médias possédés par de grands groupes dont les principales activités ne sont

pas directement liées aux médias. On n'a ainsi guère entendu parler, sur TF1, propriété du groupe Bouygues, des déboires du chantier de l'EPR à Flamanville, aux mains du

groupe Bouygues. Lorsqu'une filiale du groupe Bolloré au Cameroun est reconnue responsable du déraillement d'un train (79 morts), on n'en fait pas mention sur Canal+ ou sur

C-News, propriété du groupe Bolloré. À l'inverse, lorsque la France cherche à signer des contrats pour vendre des Rafale, construits par le groupe Dassault, on constate

que le *Figaro*, propriété du groupe Dassault, se transforme en dépliant publicitaire pour l'avion de guerre.

Influence politique

Plus insidieusement, la possession de grands médias permet de s'acheter, ou de consolider, une influence politique : échanges de bons procédés avec des responsables politiques, lobbying sur les pouvoirs publics, etc. Comme l'écrivait *Capital* en 2014, « *On y regarde en effet à deux fois avant d'attaquer le patron d'un journal. L'obscur boss de Numericable, Patrick Drahi, n'était qu'un "nobody" quand il est parti à l'assaut de SFR. Moyennant quoi, il fut attaqué sur tous les fronts, exil fiscal, holdings douteuses aux Bahamas, nationalité française incertaine. D'où Libération. Ce n'est pas TF1, bien sûr, mais l'effet dissuasif n'est pas nul. Xavier Niel est, lui, passé du statut de pirate des télécoms à membre de l'establishment depuis qu'il est devenu copropriétaire du Monde en 2010. Et cela à peu de frais : sa fortune varie chaque jour en Bourse plus que de 30 millions d'euros, la somme qu'il a investie dans le quotidien du soir* »¹.

Qualité et conditions de travail

Troisième conséquence, et pas des moindres, la qualité des productions, soumises à une

stricte logique de concurrence et d'audimat, s'en ressent, de même que les conditions de travail des salariés des médias, de plus en plus soumis aux contraintes budgétaires et éditoriales de leurs actionnaires. Les médias ne sont pas le « cœur d'activité » de ces « capitaines d'industrie » (Bolloré, Niel, Drahi, etc.), qui leur appliquent des logiques strictement comptables et des méthodes de management inspirées de leurs autres sphères d'activité, quitte à avoir recours à des « cost killers » sans aucune connaissance du travail journalistique. La reprise en main brutale d'i-Télé (désormais C-News) par Vincent Bolloré en est un récent exemple, qui s'est soldée par le départ de plus des deux tiers de la rédaction de la chaîne d'information. Les phénomènes de concentration auxquels nous assistons sont donc un véritable danger pour l'information et, plus généralement, pour le pluralisme, la démocratie et le métier même de journaliste. Il est plus que temps d'adopter des dispositifs contraignants pour les limiter et pour exproprier ces groupes qui jouent avec les médias comme d'autres jouent au Monopoly.

1 - Christophe David, avec Gilles Tanguy et Emmanuelle Andreani, « Niel, Pigasse, Arnault... ils gèrent mieux leurs affaires que leurs journaux », 29 août 2014, www.capital.fr



OÙ VA L'AUDIOVISUEL PUBLIC ?

En France, le secteur public de l'audiovisuel est aujourd'hui constitué de trois principaux groupes : France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5, Outre-Mer 1^{re}, France Ô et France Info), Radio France (France Inter, France Culture, France Info, les 44 stations du réseau régional France Bleu, France Musique, Le Mouv' et FIP) et France Médias Monde (RFI, France 24, Monte Carlo Doualiya). S'y ajoutent les chaînes parlementaires (LCP, Public Sénat), l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et des participations dans Arte et TV5 Monde...

Ce secteur public de l'audiovisuel est, d'après la législation, investi d'une mission de service public reposant sur trois principaux piliers : « un secteur public généraliste qui informe, éduque et divertit ; un secteur public qui favorise la création et la production d'œuvres originales ; un secteur public qui élargit son offre de programmes et développe les nouvelles techniques de production et de diffusion ». Longtemps en situation de monopole, le secteur public est, depuis la vague de libéralisation et de privatisations des années 1980 (radios libres, naissance de Canal+, La Cinq, M6, privatisation de TF1, etc.), soumis à la concurrence, ce qui n'a pas été sans incidence sur ses évolutions au cours des 30 dernières années.

Externalisation

Il ne s'agit évidemment pas de considérer que les radios et télévisions d'État de l'ère de l'ORTF étaient un modèle, tant elles étaient sous la coupe du pouvoir politique. Mais le moins que l'on puisse dire est que l'entrée dans l'ère de la libéralisation et de la concurrence s'est avant tout traduite par une baisse continue des moyens mis à la disposition du service public, par le développement d'une logique de plus en plus gestionnaire et par l'utilisation de l'argent public pour financer des groupes privés, suite notamment aux décrets Tasca de 1990 qui ont contraint les chaînes de télévision à « externaliser » la production, en d'autres termes à commander à des producteurs indépendants ses fictions, documentaires et émissions de divertissement.

Comme le souligne Fernando Malverde, syndicaliste à France Télévisions, « l'argument des décrets Tasca était, au départ, de favoriser la "créativité" et de développer un secteur indépendant. En réalité, ce secteur vit quasi entièrement grâce à l'argent public et au dévoiement du système de l'intermittence. Quelques gros producteurs profitent de l'essentiel des commandes et une myriade de petites structures ramasse les miettes »¹.

Appauvrissement

En 2008, la suppression de la publicité après 20 heures sur France Télévisions, si elle augmente mécaniquement les recettes publicitaires des grandes chaînes privées, va grever encore un peu plus le budget du secteur public dans la mesure où elle n'est pas compensée par des investissements de l'État. La Contribution à l'audiovisuel public (CAP, ex-redevance) représente ainsi aujourd'hui près de 90% du budget du service public, tandis que la dotation complémentaire de l'État se réduit peu à peu à peau de chagrin². Le mot d'ordre n'est pas l'augmentation des investissements publics pour favoriser le développement et la qualité des services publics, mais les « réductions de coûts », la « bonne gouvernance » et la reproduction des techniques de management importées du privé.

Dans un rapport remis en 2015 au gouvernement Valls (« France Télévisions 2020, le chemin de l'ambition »), le haut fonctionnaire Marc Schwartz préconise ainsi de « restaurer la compétitivité de la filière en poursuivant les efforts de gestion », « une meilleure adaptation aux contraintes économiques et une flexibilité accrue », ou encore de « saisir l'occasion des départs

à la retraite prévus dans les prochaines années pour retrouver une capacité de redéploiement interne et améliorer sa productivité »³.

Mobilisation

Marc Schwartz a été nommé en mai dernier directeur de cabinet de la ministre de la Culture Françoise Nyssen. On peut donc légitimement supposer, a fortiori lorsque l'on sait que le programme d'Emmanuel Macron pour les médias semblait directement inspiré du rapport Schwartz, que l'entreprise de casse du service public va se poursuivre.

Loin de nous l'idée de défendre le service public de l'audiovisuel tel qu'il est, tant les critiques que l'on peut formuler quant à nombre de ses contenus et de ses journalistes vedettes. Mais l'on ne peut rester passif face à la destruction en cours et aux mobilisations qui se multiplient chez les salariés, comme ce fut le cas récemment encore à France Bleu contre la réorganisation des grilles. Contre la baisse des moyens, contre la dégradation des conditions de travail, contre les directions inféodées au pouvoir politique et les chefferies éditoriales adeptes de la promotion de la doxa néolibérale, il s'agit de défendre un véritable service public de l'information et de la culture, par la construction d'une mobilisation conjointe des usagerEs et des salariéEs des médias.

1 – Fernando Malverde, « Pour une refondation de l'audiovisuel public : histoire, diagnostic et propositions », 7 mars 2017, www.acrimed.org
2 – Marie Lherault, « Quelles ambitions pour l'audiovisuel public français ? », 21 septembre 2015, www.inaglobal.fr
3 – Cité dans Blaise Magnin, « Les projets du Président Macron pour les médias et l'audiovisuel public », 19 mai 2017, www.acrimed.org

QUELLES PROPOSITIONS POUR TRANSFORMER LES MÉDIAS ?

L'urgence est à la refondation et à l'extension du service public de l'information et de la culture. Ce service public devra être totalement libéré des logiques mercantiles et rendu indépendant du pouvoir politique. Il devra respecter les droits des salariéEs, mettre fin au recours aux contrats précaires, et réintégrer la production des programmes au sein du service public.

Il s'agit d'imaginer un service public de l'information et de la culture qui associerait « grands » médias audiovisuels publics et médias associatifs, avec une politique de soutien à ces derniers, passant notamment par une refonte du système des aides publiques à la presse, qui bénéficierait aujourd'hui en premier

lieu à des titres nationaux possédés par des grands groupes capitalistes.

Il est en outre indispensable de mettre en place une véritable législation anticoncentration destinée à empêcher grands groupes et grandes fortunes d'accaparer toujours davantage de médias. Outre la définition d'un seuil de concentration capitaliste, ainsi que d'audience ou de diffusion, une personne, un groupe de personnes ou une entreprise ne devrait pas pouvoir posséder plus d'un seul titre ou canal. Il faut par ailleurs interdire par la loi à des entreprises bénéficiant de commandes publiques – comme aujourd'hui Dassault, Lagardère ou Bouygues – de détenir, même indirectement, des médias, tant ce mélange des

genres favorise structurellement les conflits d'intérêts. Il est aujourd'hui nécessaire de définir un réel statut juridique pour les rédactions, avec droit de regard, voire de veto, sur les décisions économiques et éditoriales de « leurs » médias.

Enfin, le CSA doit être remplacé par un véritable organisme de supervision des médias (pas seulement audiovisuels). Cet organisme associerait la représentation politique, les salariéEs des médias et leurs usagerEs, et serait notamment en charge de la répartition des aides publiques, du respect des chartes éthiques et déontologiques qui devraient exister au sein de chaque rédaction, ou encore de l'attribution des fréquences et des canaux de diffusion.



JOURNALISTE: UNE PROFESSION EN VOIE DE DISPARITION ?

Entretien. Emmanuel Vire est secrétaire général du SNJ-CGT.

Peux-tu nous dresser un rapide état des lieux de la profession de journaliste ?

À première vue, la profession de journaliste est assez protégée, réglementée depuis 1935, avec des organismes paritaires (où siègent des représentants des organisations syndicales et patronales) qui gèrent la formation et l'entrée dans le métier (via l'attribution de la carte de presse), une convention collective... Bref, les journalistes peuvent s'appuyer sur un cadre réglementaire plutôt protecteur – un cadre que beaucoup d'employeurs jugent évidemment exorbitant. Mais c'est un trompe-l'œil. La profession ne se porte pas bien. Sur le plan quantitatif, le nombre de cartes de presse baisse depuis 2012 avec environ 500 cartes de moins par an. De plus, nous faisons face à une très forte augmentation de la précarité. Sur 35 000 cartes de presse, on compte pas moins de 25% de précaires – CDD, pigistes et chômeurs. Et il faut ajouter à cela tous les journalistes qui travaillent sans la carte de presse. Car pour l'obtenir, il existe une double condition : travailler majoritairement dans le domaine des médias et gagner environ un demi Smic mensuel. Or, beaucoup de pigistes restent en dessous de ce seuil, pourtant très bas. En 1980, le salaire brut moyen d'un journaliste représentait 1,8 du salaire moyen français. Aujourd'hui, il en représente 1,2. Cela alors qu'ils sont de plus en plus diplômés...

Quels sont les principaux dangers qui planent aujourd'hui sur le métier de journaliste ?

La profession est bouleversée par la mainmise croissante de



quelques milliardaires sur les grands médias, et par toutes les évolutions technologiques qui ont lieu dans le métier. Cette combinaison conduit à une surexploitation des journalistes. Leur tâche est d'autant plus rude que les rédactions se vident, leurs budgets sont amputés, leurs déplacements encadrés, les bureaux à l'étranger fermés, la durée des enquêtes fortement réduite. Enfin, le travail de recherche est de plus en plus souvent parcellisé pour permettre aux hiérarchies de construire l'information livrée au public selon des schémas idéologiques préétablis, cela au détriment évidemment de la qualité de l'information, altérée à la fois par des conditions de travail dégradées et par la mise en cause du pluralisme. Le journaliste est devenu un « couteau-suisse » à qui on demande de tout faire avec des moyens réduits.

Quelles propositions du SNJ-CGT pour libérer les médias ?

Le SNJ-CGT, deuxième syndicat de la profession avec 25% des

voix, porte trois grandes revendications. D'abord le renforcement des lois anti-concentration afin d'empêcher les milliardaires de bâtir des empires médiatiques. C'est un point sur lequel le SNJ-CGT ne cède pas, alors que beaucoup de journalistes ont capitulé sous prétexte que seuls les grands groupes peuvent mettre de l'argent pour sauver les entreprises de presse. Il faut aussi que les rédactions soient indépendantes et puissent résister aux velléités des actionnaires. Cela passe, et c'est une revendication de l'ensemble des syndicats de journalistes, par la création d'un statut juridique pour les équipes rédactionnelles afin qu'elles puissent être un véritable contre-poids à l'actionnaire. Enfin, il faut revoir en profondeur le système des aides à la presse. Il n'est pas acceptable par exemple que cinq milliardaires se partagent près de la moitié des aides directes que l'État apporte aux journaux. L'ensemble des aides à la presse (directes et indirectes) dépasse tout de même le milliard d'euros annuel.

GM&S LA SOUTERRAINE (23) En Marche... vers les licenciements!



Les GM&S devant le ministère de l'Économie, le 16 juin dernier à Paris. DR

Une fois de plus, 200 travailleurs de GM&S, sous-traitant automobile à La Souterraine dans la Creuse, ont fait le déplacement à Poitiers le 23 juin, pour manifester leur colère...

En effet, ce jour-là, le tribunal de commerce de Poitiers devait statuer sur la poursuite ou pas de l'activité, cela pour la troisième fois depuis le début de l'année. Mais, comme d'habitude, seuls les salariés – qui multiplient actions et rencontres à tous les niveaux pour sauver leurs emplois et leur dignité – se retrouvent face à un gouvernement qui peut imposer une reprise pour tous, mais ne fait que brasser du vent et temporiser pour que le seul repreneur en lice, GMD, reprenne l'entreprise GM&S au rabais avec seulement 110 personnes. Rien de nouveau non plus côté constructeurs qui se moquent pas mal du sort des 277 salariés, qui, dans cette région fortement sinistrée, n'ont aucune chance de retrouver un boulot leur permettant de vivre. Pourtant, depuis 30 ans, la majorité de ces 277 salariés ont fabriqué les pièces, à moindre coût, pour ces constructeurs Renault et PSA, leur permettant de rémunérer leurs dirigeants et actionnaires à prix d'or. Et les travailleurs de GM&S savent bien que si leur boîte est en faillite, c'est parce qu'elle a été pillée par les repreneurs successifs qui se sont d'abord servis en profitant de l'opacité des comptes et du secret des affaires.

Exaspération et colère

Alors, oui, les travailleurs de GM&S ont eu mille fois raison de se battre depuis huit mois pour ne pas faire les frais de cette organisation capitaliste de la production et d'une « mafia » qui parasite ce système. Le tribunal de commerce de Poitiers a finalement repoussé d'une semaine la décision. Mais ce sera soit pour prononcer la liquidation, soit la reprise par GMD avec seulement 110 personnes ou, aux dernières nouvelles, peut-être une extension à 180 salariés... Pour les ouvriers de GMS, l'exaspération est à son comble, et comme le résume un militant CGT, « Y'en a qui sont très en colère et d'autres, très, très, très en colère ». Au moment où nous écrivons, les salariés de GM&S doivent se prononcer en assemblée générale sur les différents scénarios, mais quelle que soit l'option choisie, ils savent que la lutte est loin d'être terminée!

Correspondant

MAINE-ET-LOIRE Démantèlement de la protection de l'enfance : la lutte continue!

Très en pointe dans l'expérimentation libérale, le Conseil départemental de Maine-et-Loire (CD 49) avait choisi de mettre en concurrence les associations de la protection de l'enfance.

Les décisions se prennent en Assemblée générale.

2000 manifestantEs à Angers

Fin mai, malgré plusieurs manifestations réussies, le CD 49 s'obstine à vouloir maintenir ses projets, tout

en refusant le dialogue avec les salariéEs en lutte. L'intersyndicale CGT, FO, Sud, désormais rejointe par la CFE-CGC, décide alors d'un temps fort le lundi 12 juin, avec une manifestation à caractère national à Angers. En effet, il s'agit de riposter face à l'ampleur de l'attaque contre la protection de l'enfance, jusqu'ici inégalée.

Avec le soutien des fédérations SUD et CGT de la santé et de l'action sociale, la manifestation du 12 juin, qui rassemble 2000 personnes, est une réussite. De nombreuses délégations de travailleurs sociaux de la région Pays-de-la-Loire, mais aussi de la

région parisienne et du Nord, ont fait le déplacement.

Une marche vers Paris

Une nouvelle assemblée générale s'est tenue le 19 juin. Afin de médiatiser la lutte, il est décidé d'organiser une marche sur Paris. Un collectif de marcheurs est ainsi parti d'Angers mardi 27 juin. Après 7 étapes, l'arrivée à Paris aura lieu ce 4 juillet. Une nouvelle manifestation sera alors organisée, à l'occasion des Assises nationales de la protection de l'enfance qui rassembleront notamment les employeurs du secteur.

Les salariéEs ne lâchent rien!

Correspondant



À Angers, le travail social résiste. DR

MACRON ET LA CSG

L'art du bonneteau

Le bonneteau est un jeu d'argent, un jeu de dupes de l'ordre de l'escroquerie proposé à la sauvette dans des lieux publics. Avec beaucoup de baratin et une certaine habileté, le bonneteur entourloupe le public et avec ses complices empoche le butin. C'est tout à fait la réforme de la CSG préparée par le gouvernement en marche...



Macron lance la charge sur la Sécu. DR

| | EN MILLIONS D'EUROS | PARTS RESPECTIVES |
|------------------------------|---------------------|-------------------|
| LES REVENUS D'ACTIVITÉ | 68 596 | 69,33 % |
| LES REVENUS DE REMPLACEMENT | 19 446 | 19,65 % |
| LES REVENUS DU CAPITAL | 10 320 | 10,43 % |
| LES REVENUS DES JEUX | 373 | 0,37 % |
| LES MAJORATIONS ET PÉNALITÉS | 193 | 0,19 % |

Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale (septembre 2016, prévisions pour 2017)

Les salariéEs (revenus d'activité) et les retraitéEs, malades, chômeurEs... (revenus de remplacement) versent 90% du montant global de la CSG, alors que l'apport des revenus du patrimoine et de placements (revenus du capital) est d'un peu plus de 10%. De plus, l'instauration envisagée par Macron d'un prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital mobilier (intérêts, dividendes, plus-values mobilières, etc.) favoriserait davantage les hauts revenus et pourrait réduire la contribution de ces revenus attribués à la CSG. Les chômeurEs et les retraitéEs ne paient pas de cotisations sociales maladie et chômage, mais ceux

qui ont un revenu mensuel supérieur à 1200 euros contribuent à la CSG et subiront avec la hausse de son montant une perte de pouvoir d'achat de 1,85%. Ainsi, « Il y a des perdants, ce sont les retraitéEs : 60% des retraitéEs, ceux qui ont les revenus les plus confortables, vont subir la CSG alors qu'ils ne payent pas de cotisations sociales », a reconnu Jean Pisani-Ferry, un des auteurs du programme de Macron. Les fonctionnaires et salariéEs du secteur public seraient aussi pénalisés : la suppression de la contribution de solidarité de 1% (prélevée à partir d'un seuil fixé à 1466,73 euros net depuis le 1^{er} mars 2017) ne compensera pas l'augmentation du taux de CSG à 9,2%.

Se mobiliser contre cette attaque frontale du salaire et de la Sécu

Les gouvernements successifs de gauche et droite ont attaqué pas à pas la Sécu (baisse des

prestations, basculement progressif de son mode de financement par la fiscalisation, démantèlement des organismes...). Macron veut frapper plus fort : c'est la logique même du système solidaire qu'il veut totalement remettre en cause.

La Sécu et l'Unedic sont financés par les cotisations sociales versées dans un pot commun. Ce budget est différent de celui de l'État. La fiscalisation du financement par la CSG transformerait la branche maladie de la Sécu et l'Unedic en organisme d'État, son budget serait ainsi intégré à celui de l'État qui pourrait puiser dedans pour divers besoins, notamment en cas de crise financière. Il pourrait aussi assécher le budget de la Sécu pour inciter à sa privatisation.

Ce n'est pas de la politique fiction, Macron a déjà annoncé que le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) serait transformé en exonération permanente de la part patronale des cotisations sociales. Il envisage aussi l'instauration d'un régime unique des retraites par points. Le montant des cotisations est défini à l'avance mais pas celui des pensions. La valeur montant du point peut varier chaque année selon les disponibilités financières!

Macron veut agir rapidement pour éviter d'être confronté à la mobilisation sociale. Les mesures concernant la Sécu seront probablement intégrées au Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de 2018. Elles sont habituellement présentées au conseil des ministres début juillet et votées à l'automne. L'autorisation de légiférer par ordonnance devrait être votée le 20 septembre selon le calendrier gouvernemental actuel. Le PLFSS pourrait ainsi être aussi adopté par cette procédure à la va-vite. Il nous faut vite un plan de bataille de grande ampleur pour faire échec à Macron et à ses marcheurs godillots. L'enjeu? Le code du travail et la Sécu, rien de moins!

S. Bernard

1 – Les cotisations sont calculées sur 100% du revenu brut alors que la CSG est assise sur 98,25% du salaire. La hausse de 1,7% de la CSG équivaut à 1,67% du salaire brut.

CANICULE

Plus chaud, plus inégalitaire

Il ne faut pas confondre météo et climat. Pourtant, la période particulièrement chaude du 19 au 22 juin pourrait, sous l'effet du dérèglement climatique global, en annoncer d'autres...

Avec 32 à 38°C l'après-midi, les maximales ont atteint jusqu'à une douzaine de degrés au-dessus des moyennes saisonnières et les températures, qui ne sont pas descendues en-dessous de 22 ou 23°C, ont battu les records de chaleur nocturne pour un mois de juin. Selon Météo-France, cet

épisode est « remarquable par son intensité et sa précocité ». Les canicules surviennent jusqu'alors en France principalement entre début juillet et mi-août. La vague de chaleur tardive de fin août 2016 avait aussi constitué un événement rare. Les projections climatiques réalisées sur la France métropolitaine indiquent

FORD BLANQUEFORT (33) Non, il n'y a vraiment pas d'immunité ouvrière!

C'est par lettre recommandée que quatre militants syndicalistes de l'usine Ford ont reçu le 1^{er} juin dernier une ordonnance pénale signifiant leur condamnation à 231 euros d'amende pour trois d'entre eux et 431 euros pour celui qui est considéré comme le meneur. Ce n'est pas une mince affaire car il s'agit bien d'un délit et pas d'une contravention. Un délit qui restera inscrit dans le casier judiciaire...

C'est un juge à Paris qui a décidé cette sentence à partir des rapports de police, sans même organiser un procès, sans même inviter les syndicalistes à se défendre contre les accusations. C'est donc comme ça que ça se passe... Pour rappel, Ford avait porté plainte contre des syndicalistes pour de prétendues dégradations sur leur stand au Salon de l'automobile. Nous étions effectivement environ 300 salariés en 2012, puis une centaine en 2014, à avoir manifesté à Paris pour la défense de nos emplois, en envahissant le stand Ford, à coups notamment d'autocollants et de confettis... En réalité, ni Ford ni personne n'a apporté aucune preuve de dégradation. Dans leur plainte, les dirigeants de la multinationale parle d'un capot de voiture légèrement enfoncé, mais les photos ne sont pas du tout démonstratives et surtout la réparation aurait été effectuée six mois après les faits... Enfin, les plaignants n'apportent aucune preuve non plus sur qui précisément aurait pu faire ces dégradations : précisons que la condamnation collective, ça n'existe pas... Mais la justice, à l'image d'un procureur et d'un juge, ne s'embarrasse pas de trop de ce type de détails. Il y a eu manifestation, un patron mécontent, de la mauvaise publicité, une plainte déposée, le parquet qui s'en mêle trois ans après, des convocations policières pour essayer d'établir les faits largement contestés par les militants visés, des mois sans aucune nouvelles, et on se retrouve donc 15 mois plus tard avec ces ordonnances pénales.

Menaces sur notre avenir

Tout cela est clairement inacceptable, et c'est pour cela que nous faisons opposition à cette décision de condamnation. Alors il y aura une suite, avec certainement un procès. C'est donc une bataille qui continue contre la répression et les tentatives d'intimidation, mais aussi pour le droit à manifester et la liberté d'expression. Tout cela se passe aussi dans un contexte toujours difficile, avec des menaces lourdes concernant l'avenir du site et de ses 910 emplois (sans compter les emplois induits). L'activité actuelle largement insuffisante se termine d'ici 18 mois (début 2019), et à ce jour, nous n'avons rien au-delà. Ford n'apporte aucune production et reste pour l'instant très silencieux, ce qui est particulièrement inquiétant. En début d'année, nous avons fait des journées de grèves, des débrayages, des rassemblements à Bordeaux pour protester et secouer les pouvoirs publics comme pour pousser Ford à changer de politique. Cela avait permis d'alerter et de réactiver le « dossier ». Mais cela ne suffit pas : il faut une véritable mobilisation des salariés, de la population aussi, pour changer la donne. Comme dans beaucoup d'endroits, l'ambiance dans l'usine est à la résignation.



Modèle customisé par les salariés en lutte millésime 2012... PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB

Mais pour une minorité de salariés, il s'agit de ne pas lâcher, de résister et d'essayer d'entraîner les collègues pour réamorcer la bataille pour la sauvegarde des emplois.

Même avec les intimidations patronales et les condamnations pénales, on s'accroche et on y croit encore.
Philippe Poutou

RENNES (35)

MigrantEs: la catastrophe annoncée

Ce 24 juin, nous étions plus de 500 à la 8^e manifestation de soutien aux migrantEs qui habitent les Jardins de la Poterie depuis juin 2016...

La détermination était bien présente malgré la catastrophe annoncée : ce 17 juillet, les locaux doivent être évacués, et 140 personnes dont près de 70 enfants risquent de se retrouver à la rue. La mairie, qui avait promis des réunions de concertation quant au logement, n'a finalement rencontré le collectif de soutien que début mai (ces réunions devaient commencer en janvier...). Et au bout de quatre réunions, la ville propose 25 à 30 solutions de logement. C'est totalement insuffisant ! L'association « Un toit c'est un droit » a donc répertorié des logements, propriétés de la ville et inoccupés. Elle a donné cette liste à la ville dès la première réunion. Face à la réponse (ce serait des logements insalubres...), le collectif

a proposé des solutions, mais la ville reste sourde. La maire, venue en personne à la dernière réunion, envisage de réquisitionner un gymnase. Inacceptable !

Une mobilisation et une solidarité exemplaires

La préfecture, après des mois de refus, a accepté de recevoir une délégation du collectif... indiquant à ce sujet qu'elle n'acceptait pas que le NPA y soit présent ! Le secrétaire général a annoncé que toutes les familles n'ont pas vocation à rester sur le territoire français, et, insistant, qu'il faut les préparer au retour... Certaines situations seraient toutefois examinées. Une goutte d'eau. Bien entendu, tant la ville que la préfecture veulent nous faire croire que tout est fait face à

l'urgence. Sauf que le dispositif hôtelier est plein à craquer et que le 115 est au bord de l'implosion. Lesquat de la Poterie est exemplaire à bien des égards grâce à la mobilisation de 90 bénévoles, le soutien du collectif et des habitantEs du quartier. Mais les militantEs et bénévoles sont épuisés, et les migrantEs dans l'angoisse. Le NPA n'a jamais été dupé par les pouvoirs publics. Nous savons bien que cela procède d'une politique désastreuse, à Calais, à Rennes, et ailleurs. Seule la mobilisation pourra faire changer le rapport de forces face à l'absurdité dévastatrice de ce système. Des papiers et des logements pour touTEs, un autre monde est possible!
Correspondant

AIRBUS COLOMIERS (31) Pas si ONET que ça...

Le jeudi 8 juin, la cinquantaine d'ouvriers de nettoyage de la chaîne A330 se sont mis en grève pour que leur nouvel employeur, la société ONET, respecte un accord salarial obtenu l'année précédente par une grève de quatre jours contre l'ancien employeur la société TFN. Cet accord requalifiait les salariés de la chaîne A330 et donc augmentait leur salaire.

Il faut dire que tous les trois ans, Airbus lance un nouvel appel d'offres auprès de tous ses fournisseurs. Cette fois, c'est la société ONET, numéro un du nettoyage, qui a remporté le contrat en faisant une offre de moins 20% par rapport à son concurrent TFN. Bien évidemment, la direction d'ONET pensait maintenir ses marges sur le dos des salariés. Suppression des tickets restaurant, non-attribution d'une prime conventionnelle et non-respect de l'accord « TFN »... La pilule était un peu grosse et les nettoyeurs ne l'ont pas avalée. Ils ont fait grève pendant sept jours et on tenu bon malgré les pressions de toute sorte, en particulier la menace d'un licenciement collectif qui n'a fait que renforcer leur détermination. La direction d'ONET n'a pas lésiné sur les moyens pour casser la grève en employant des intérimaires non formés dans les réservoirs avions, allant jusqu'à faire venir des salariés de Carcassonne, distante d'une centaine de kilomètres.



La mobilisation finit par payer. DR

Au bout d'une semaine, la victoire...

Le dernier jour de la grève, avec l'aide de militants CGT d'Airbus, les grévistes ont tenté de nouer des contacts avec les autres salariés ONET des chaînes A380 et A320. L'idée que l'extension du mouvement aux autres chaînes était la seule perspective à commencé à faire son chemin. Au bout d'une semaine, la grève a aussi commencé à faire sentir ses effets, les avions sortant de la chaîne avec beaucoup, beaucoup, de retouches et de travaux à reprendre entièrement. Après pas mal de manœuvres, la direction d'ONET a fini par accorder la prime conventionnelle de 109 euros brut par mois et une prime exceptionnelle de 600 euros correspondant aux heures de grève. Même s'ils n'ont pas obtenu la reconnaissance de l'accord « TFN », c'est-à-dire leur requalification, les nettoyeurs ont aussi obtenu une prime de panier équivalente au ticket restaurant qu'ils avaient chez TFN et la prime conventionnelle. C'est donc une victoire contre leur direction et celle d'Airbus, qui sous-traite au moins offrant... et prétend ensuite ne pas vouloir s'ingérer dans les affaires des sociétés sous-traitantes.
Correspondant

que d'ici la fin du siècle, les vagues de chaleur pourraient être bien plus fréquentes qu'aujourd'hui, plus sévères et plus longues, plus précoces ou plus tardives qu'actuellement. Dans un scénario « sans politique climatique » (scénario RCP 8.5 du GIEC), elles pourraient ainsi survenir de mai à octobre...

Réchauffés, pollués...

Forte chaleur se conjugue avec pollution accrue. Pollution d'abord à l'ozone, résultat de la transformation des oxydes d'azote (Nox) et des Composés organiques volatils (COV) qui réagissent ensemble sous l'effet de la chaleur et de l'ensoleillement. Cette pollution est directement liée au trafic routier.

Les effets sur la santé sont multiples ; respiratoires, les insuffisantEs respiratoires et les asthmatiques étant les plus

vulnérables, ils sont aussi cardiovasculaires et responsables de près d'un tiers de la mortalité liée aux AVC et aux infarctus.

... Et stigmatisés!

Nouveau sujet à la mode pour condamner les incivilités en banlieue, la presse et les réseaux sociaux s'indignent de ce « street pooling ». Seules solutions, le conseil santé : « n'oubliez pas de boire » ; le patronage : « Allez à la piscine, les jeunes... » ; la répression, comme à Saint-Denis, où la police n'hésite pas à gazer des collégiens qui pataugent ; et vague mention « d'îlot de chaleur urbain » dans une obscure action d'un « plan climat territorial » déjà caduc. Malgré les problèmes de gaspillage d'eau et les risque d'accidents en tout genre, les ouvertures sauvages de bouches à incendie sont-elles plus irresponsables que la passivité des autorités face aux

épisodes de canicule ? Car la triste réalité, c'est bien l'absence effective de prise à bras-le-corps du changement climatique et de ses conséquences dans l'aménagement urbain. Les « sauvages » des quartiers populaires viennent le rappeler : nos villes ne sont pas faites pour les degrés supplémentaires à venir... Mais on préfère parler de délinquance plutôt que de climat!

Une menace croissante

On sait déjà que ces vagues de chaleur ont des conséquences sanitaires graves. La canicule du mois d'août 2003 avait entraîné une surmortalité de près de 60%, soit près de 15 000 personnes en France. Mais une étude publiée le 19 juin dans la revue *Nature Climate Change* établit qu'au-delà d'un certain seuil de température et d'humidité, les conditions climatiques deviendraient mortelles pour l'homme.



Ouvrir les bouches d'incendie, est-ce bien le risque principal ? DR

Ces chercheurs ont déterminé qu'en 2000, plus de 30% de la population mondiale a subi au moins 20 jours dans ces conditions fatales. En 2100, ce pourcentage pourrait atteindre 48% dans un scénario avec une réduction drastique des émissions

de gaz à effet de serre, et 74% dans un scénario d'émissions croissantes ! Les zones tropicales et urbaines seraient les plus touchées. Et dans tous les cas, les plus pauvres restent les plus vulnérables...
Commission nationale écologie

Les comités en action!

Paris 20^e En réunion publique avec Philippe Poutou. Les comités du 20^e arrondissement de Paris ont organisé un meeting avec Philippe Poutou mardi 20 juin à Culture Rapide. L'occasion de faire un bilan de la séquence électorale et de discuter des mobilisations. Notre camarade Vanina Guidicelli est d'abord intervenue pour raconter l'activité menée dans le cadre du collectif «20^e solidaire avec les migrants», en particulier autour du foyer des Amandiers. La soixantaine de personnes présentes étaient enthousiastes de rencontrer Philippe et de discuter des moyens de changer la situation politique. De ce point de vue, les questionnements ont été classiques: quelle unité est nécessaire, comment reconstruire la conscience de classe, etc. Une bonne dizaine de personnes ont pris contact pour rester informées ou pour militer.

Tarbes (65) Philippe Poutou a la patate!

Vendredi 23 juin, une trentaine de personnes (dont des membres du PCF, de FI, de LO, et bien entendu du NPA) sont venues débattre avec Philippe Poutou. La réunion a commencé par une intervention du collectif de soutien à Georges Ibrahim Abdallah, prisonnier politique libanais détenu depuis 34 ans (ces dernières années à la centrale de Lannemezan, en Hautes-Pyrénées). Puis Philippe a présenté notre analyse de la situation politique et sociale, après la longue période électorale que nous venons de vivre se soldant par la mise en place du gouvernement Macron-Philippe.

Le débat a abordé différents aspects de la situation: la riposte à organiser, l'illégitimité du gouvernement pour imposer ses attaques, notre «utopisme» face à l'irréalisme du capitalisme. Un militant CGT/PCF/France insoumise a insisté sur la nécessité de construire le Front social. Une militante de la Ligue des droits de l'homme a sévèrement critiqué le contenu de la campagne électorale (pas la nôtre) qui a éludé tout contenu politique. D'autres sujets furent abordés: la Guyane, la question des vaccins que la ministre de la Santé (ex membre de la direction d'un laboratoire...) veut imposer...

Pour lutter contre la démoralisation, la «pêche» de Philippe a fait un bien fou à tout le monde.

Poitiers (86) Les anticapitalistes à la fête.

Samedi 24 juin, une soixantaine de personnes sont venues participer à la fête anticapitaliste organisée par le NPA de Poitiers. Avec d'abord la diffusion du documentaire *Nous vengerons nos pères* de Florence Joshua et Bernard Boesflug retraçant le parcours de militants antifascistes dont les parents ont connu la Seconde Guerre mondiale, la shoah et la déportation.

S'en est suivi un débat avec Alain Krivine sur la montée du FN, le rôle des anticapitalistes dans la reconstruction de la gauche et d'une nouvelle représentation des opprimés. Les participants au débat étaient pour beaucoup des syndicalistes, des militants d'associations ou de collectifs, des représentants de partis (PG, PCF, Ensemble, OCL), ainsi que des curieux.

Buvette et librairie ont su satisfaire les participantEs. Nous avons terminé la soirée autour d'un barbecue tout en écoutant le talentueux duo Diane et Félix Blanchard qui nous ont fait revisiter de beaux morceaux de la chanson française. Cette fête fut un moment convivial sans fausse note.

S'il est encore trop tôt pour dévoiler l'intégralité du programme (patience, encore trois semaines et vous serez fixés), risquons-nous tout de même à un premier tour d'horizon.

Des noms?

Si nous ne connaissons pas encore la totalité des personnes que nous aurons le plaisir d'accueillir fin août à Port-Leucate, on peut sans attendre commencer l'exercice habituel du «name dropping», de façon non exhaustive bien entendu... Année du centenaire de la révolution russe de 1917, l'historien Jean-Jacques Marie, qui a écrit de multiples livres sur la question, participera à nos travaux et nous apportera son expertise scientifique et militante.

Le sociologue Alain Bihl mettra en perspective la question de l'État et de son inquiétante évolution: vers le fascisme ou vers plus d'autoritarisme? Par ailleurs, il présentera aussi à la librairie de l'université d'été son dernier livre *la Novlangue néolibérale*. Avec Stathis Kouvelakis, nous aborderons notamment d'autres questions théoriques, articulant philosophie et théorie révolutionnaire: suffit-il de s'identifier au prolétariat, à la classe de celles et ceux d'en bas, pour penser le renversement de l'ordre social? Auteur de *Omerta à l'hôpital*, la médecin Valérie Auslender reviendra sur les conditions de travail de plus en plus difficile en milieu hospitalier.

Avec le journaliste Pierre Puchot (qui a longtemps travaillé pour *Mediapart*), nous allons aborder de front une question d'actualité (souvent maltraitée par les médias), celle du djihadisme français, autour de laquelle il prépare un nouveau livre. Professeure d'histoire-géographie en lycée à Paris, docteure en sciences de l'éducation, Laurence de Cock s'est plus spécifiquement penchée sur l'enseignement de l'histoire, dans sa dimension la plus politique, notamment autour des questions nationales et postcoloniales.

Enfin, pour terminer ce premier tour d'horizon qui donne à voir la variété des sujets abordés, les questions environnementales ne seront pas oubliées, avec en particulier la présence de Jean-Baptiste Fressoz, historien au CNRS et coauteur d'un ouvrage important, *l'Événement anthropocène*. Seront aussi présents comme chaque année les militantEs et amiEs du NPA: Marlène Benquet, Franck Gaudichaud, Julien Salingue, Michael Löwy, Philippe Blanchet, Ugo Palheta, Annie Coll, Emmanuel Barot (entre autres), ainsi que bien évidemment nos porte-parole.

Devine qui vient causer?

Du dimanche 27 au mercredi 30 août inclus, la 9^e université d'été du NPA aura lieu au Village-club Rives-des-Corbières, à Port-Leucate au bord de la mer Méditerranée. Et confortablement installé, le nez au soleil, de quoi va-t-on y parler? Et avec qui?



C'est presque le socialisme dans un seul village... PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

Seront aussi présents comme chaque année les militantEs et amiEs du NPA: Marlène Benquet, Franck Gaudichaud, Julien Salingue, Michael Löwy, Philippe Blanchet, Ugo Palheta, Annie Coll, Emmanuel Barot (entre autres), ainsi que bien évidemment nos porte-parole.

Des thèmes?

Comme chaque année, notamment grâce à la commission internationale et à ses invitéEs, on va voir du pays! Brésil, Argentine, Venezuela, Palestine, Syrie, Maroc, Algérie, Kurdistan, USA... sont au menu pour de fines analyses et des comptes rendus d'expériences militantes, quelquefois à la chaleur des mobilisations. Les autres commissions du NPA sont aussi au programme, dont la commission nationale formation qui propose cette année d'étudier 1917 sous toutes les coutures: les prémices de la révolution russe (de 1905 à février 1917), la conquête du pouvoir (d'avril à octobre 1917), le pouvoir ouvrier (de novembre 1917 à 1924), la question nationale, la révolution culturelle et artistique, la classe ouvrière et la paysannerie... Et bien entendu d'autres sujets, totalement inattendus, vous attendent. Tiens, par exemple, vous êtes-vous déjà demandé si la saga Star Wars, objet de culture populaire mondiale, était progressiste ou réactionnaire? Peut-être les deux à la fois? Signalons enfin que l'on retrouvera nos rendez-vous devenus «traditionnels»: le grand meeting de rentrée du NPA dès le dimanche

Université d'été

soir, des soirées détente et/ou culture, avec en particulier des projections dont on vous reparlera très vite, etc.

Notez donc bien les dates de l'Université d'été: l'accueil se fera samedi 26 août à partir de 14 heures, le départ jeudi 31, le ventre plein après le petit-déjeuner. La plaquette d'inscription et le module d'inscription en ligne sont disponibles¹. Bref, l'université d'été du NPA, c'est bien «parti»!

Commission Université d'été

1 - <https://npa2009.org/ue2017>

Les Nôtres

Alejandro Bustamente

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la mort, survenue

mardi 20 juin, de notre camarade Alejandro Bustamente, qui militait au sein du NPA jeunes depuis 2013 à l'université de Nanterre.

Alejandro était un militant actif et convaincu, dévoué à la cause révolutionnaire. Avec son expérience en Argentine, il a su nous enrichir de ses connaissances, par sa conviction et sa motivation sans faille. Alejandro a été particulièrement impliqué dans la mobilisation contre la loi travail. Il avait participé à la construction de nos luttes à la fac mais aussi en lien avec les travailleurs, en y consacrant tout son temps. Par son militantisme sur la fac, il a joué un rôle moteur dans la massification du mouvement. Pour autant, la répression toujours plus grande et l'état d'urgence l'ont contraint à ne plus pouvoir manifester, du fait de sa situation d'étudiant étranger. Ces obstacles n'ont pas réussi à faire faiblir sa détermination et son enthousiasme.

Alejandro était un camarade bienveillant, toujours prêt à aider les autres. Sa bienveillance et sa gentillesse faisaient de lui quelqu'un



DR

de particulièrement apprécié de tous ceux qu'il côtoyait, que ce soit parmi les étudiantEs et les membres du personnel de l'université, mais aussi au sein du NPA. Ses convictions politiques trouvaient leur écho dans ses études qu'il réussissait brillamment. Ainsi, il avait consacré ses recherches au NPA puis au Nuevo MAS.

Outre ses capacités militantes, Alejandro était toujours attentionné, drôle et souriant, cherchant toujours à transmettre sa bonne humeur à son entourage. Il nous a à tous beaucoup apporté, que ce soit sur le plan politique comme sur le plan humain, ce qui rend sa perte d'autant plus douloureuse. Il restera toujours dans notre mémoire et dans nos luttes.

Ses camarades

Souscription de printemps

Parlons d'argent. Du vôtre. Et il intéresse l'État... C'est l'une de ces mesures qui sont censées «simplifier la vie des Français». Cette mesure qui devrait, comme sur tant d'autres sujets, «moderniser une France en panne», c'est le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Parlons d'argent..

Alors que le précédent gouvernement l'avait lâchement prévu pour une mise en œuvre en 2018, soit après leur déroute, l'actuel gouvernement a décidé de repousser son entrée en vigueur d'un an, en 2019. En effet, l'effet publicitaire de «hausse de pouvoir d'achat» provoquée par la suppression de la part salariale des cotisations, qui est en fait une nouvelle étape majeure de la destruction de la Sécurité sociale, ne doit pas être gâché par une nouvelle ligne vexatoire qui ampute le salaire chaque mois avec ce satané impôt sur le revenu. Mais gageons que les fondamentaux de cette «réforme» sont assez forts pour ne pas la repousser indéfiniment. Il n'est donc pas inutile

d'en dire deux mots. Mais avant d'en venir au fait, rappelons deux ou trois bricoles.

Disons d'abord que l'impôt sur le revenu est en droit le plus égalitaire des prélèvements, tant par la source prélevée que par sa progressivité. N'écoutez pas les petits guichetiers éditoriaux de l'idéologie libérale matinale. Le meilleur impôt n'est pas celui qui «prélève peu à tout le monde», cet impôt prétendument «acceptable et indolore»... pour ceux qui ne le paient pas! Non, le meilleur impôt est celui qui vous appauvrit d'autant plus que vous êtes riche.

À qui profite la TVA?

En cela, la TVA est le prélèvement le plus inégalitaire... et donc,

logiquement, le plus apprécié par la bourgeoisie. La TVA, c'est tout à la fois le vieil État douanier-parasite qui vous «taxe» (plus qu'une clope), et l'État marchand fétichiste qui ne «voit» que l'échange, source de la valeur, c'est bien connu. Pas de production, pas de réalisation, que de la circulation... Car la TVA est en fait très élevée, son taux est fixé de manière contestable, mais surtout elle pèse uniquement sur les prolétaires consommateurs, dont les plus pauvres ne peuvent pas se permettre de payer impunément 5, 10 voire 20% de taxe sur n'importe quoi. C'est que le riche raisonne en valeur relative et en valeur d'échange car il investit: peu importe l'objet, se dit-il, quel pourcentage vais-je perdre

ou gagner? Le pauvre raisonne en valeur absolue et en valeur d'usage car, lui, il survit: en comptant mes pièces, se dit-il, ai-je de quoi acheter ce dont j'ai besoin? Autrement dit, rajouter 20 euros à une addition de 80 euros, c'est donc beaucoup. Pourquoi? Car 20 euros... c'est beaucoup. Point barre.

Versez à une niche fiscale anticapitaliste

Vous l'aurez deviné, l'impôt sur le revenu ne remplit pas son rôle. La loi de finances initiale 2016 prévoyait que la TVA couvre 50,5% des recettes de l'État, contre 19,7% pour l'impôt sur le revenu, et seulement 15,1% pour l'impôt sur les sociétés! Chercher

l'erreur, c'est trouver la «philosophie» fiscale (de classe) du système...

La suite au prochain épisode. En attendant, et avant d'être trop dégoûtés par notre système fiscal, sachez qu'il existe une niche fiscale pour les anticapitalistes: le don à NPA Souscription. Eh oui, 66% de votre don peut être déduit de votre éventuel impôt sur le revenu. Cela veut dire que moyennant un petit effort de trésorerie, vous pouvez donner trois fois plus que prévu. Bon sang, c'est diabolique. Bon sang c'est dialectique...

Sylvain Madison

POUR VERSER À LA SOUSCRIPTION:
<https://souscription.npa2009.org>

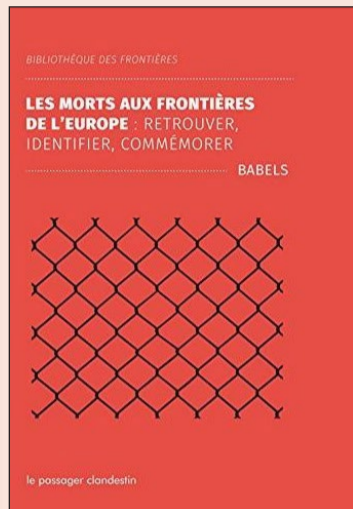
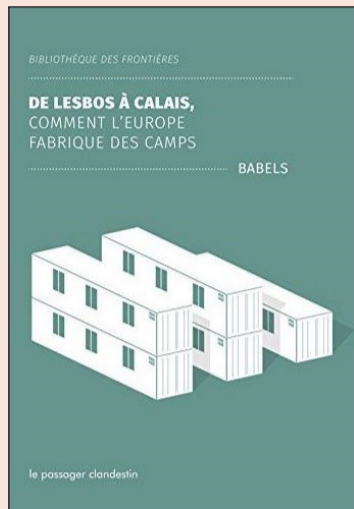
Solidarité avec les migrantEs !

Le 7 juin 2017, Kim Le, jeune vietnamien de 24 ans, s'est suicidé en unité hospitalière carcérale. Il était détenu pour aide supposée à des compatriotes en errance sur une aire d'autoroute près de Lens. Le 8 août prochain, la cour d'Aix-en-Provence rendra son verdict pour l'aide apportée par Cédric Herrou, agriculteur de la vallée de la Roya, en octobre 2016, à quelque deux cents migrantEs, principalement des Érythréens et des Soudanais... Et la culture dans tout ça ?

Essais

Sans revenir sur les causes des migrations, deux éditeurs ont voulu mettre l'accent sur l'accueil des migrantEs et sur cette solidarité... qui est devenue un délit.

Le passager clandestin crée une nouvelle collection, Bibliothèque des frontières, par le collectif Babels. Les deux premiers titres sont sortis : *De Lesbos à Calais, comment l'Europe fabrique des camps*, et *La mort aux frontières : retrouver, identifier, commémorer* (2017, 10 euros chacun). Le premier ouvrage analyse la multiplicité des lieux dans lesquels les migrantEs sont regroupés : hot-spots aux frontières comme l'île de Lesbos, parfois avec la complicité rétribuée d'un État comme la Turquie, ou l'horreur des camps libyens, les camps informels, en Grèce, dans les Balkans, les frontières/camps (comme Vintimille ou Calais), les bidonvilles autour des grandes agglomérations, les camps de rue, les centres de rétention (fermés, plutôt prisons que camps) tel le CRA de Vincennes... Tous apparus dans le cadre de politiques spécifiques européennes. Chaque type de camps est le résultat d'une politique, d'un



contrôle migratoire, d'une directive de sélection. Chacun regroupe un type de population, une ou des origines, possède son architecture, son organisation, organisation remise en question brutalement lors de démantèlement (comme à Calais), après un incendie (comme à Grande-Synthe), ou par le changement de la réglementation. L'ouvrage expose également un sujet rarement médiatisé : le business des camps qui, quand ils ne sont pas sauvages, sont construits et gérés par des entreprises privées, telles Gepso, tellement performante qu'elle étend ses compétences hors de France...

Le deuxième ouvrage questionne, à travers des témoignages, la mort : le sort de nombreux migrantEs et la preuve flagrante de la violence des frontières européennes.

Les éditions Don Quichotte publient *Ce qu'ils font est juste, Ils mettent la solidarité et l'hospitalité à l'honneur* (2017, 18 euros), dont les bénéficiaires sont destinés à des associations d'aide aux réfugiés. 26 textes, nouvelles, poésies, témoignages, réalistes ou de science-fiction, rédigés par des écrivains et des journalistes, et des portraits d'Enki Bilal qui signe aussi la couverture du livre.

Les textes nous plongent dans le quotidien des migrantEs : l'horreur vécue « là-bas », le voyage, la mort sur l'eau, la difficulté à se cacher à survivre, mais aussi la découverte de l'altérité pour les habitantEs des « pays d'accueil », le travail des organismes politiques et humanitaires, ses limites et ses contradictions, ainsi que la barbarie qui arrive, dans un monde où il faudrait bientôt faire chaque mois une « déclaration d'identité nationale ». Presque tous les textes sont écrits sur le mode fictionnel et peuvent en même temps être lus comme des témoignages, engageant dans tous les cas leurs auteurs.

Essai

Aux origines de la décroissance, cinquante penseurs

Coordonné par Cédric Biagini, David Murray, Pierre Thiesset, Éditions L'échappée – Le pas de côté – Ecosociété, 2017, 22 euros

Une précieuse carte-guide, panorama du paysage intellectuel du courant de la décroissance, nous est proposée avec ce livre. Si la présence de certains est évidente – Ivan Illich, Nicholas Georgescu-Roegen, Henry David Thoreau, André Gorz – celle de certains autres est plus étonnante et excite notre curiosité : Albert Camus, Jean Giono, Pier Paolo Pasolini... En un texte de quatre pages précédé d'une page de citations significatives et d'un portrait pleine page, portrait dessiné, les précurseurs de la décroissance défilent par ordre alphabétique. Seules deux femmes ont été retenues : Hannah Arendt et Simone Weil. Dix-huit contributeurs ont travaillé à ces présentations. La présence parmi eux du prestidigitateur Michéa ne doit pas bloquer le lecteur.

Marchandise, marchandisation, fétichisme, productivisme...

Nous nous déplaçons – un peu hagard, un peu zombi – dans un champ de ruines, celui du mouvement ouvrier du 20^e siècle, sous un climat à la fois réchauffé et nauséabond. Bien définir les coordonnées de la nouvelle situation est capital. Dans le difficile et incontournable travail de déblaiement des gravats, un tri sélectif s'impose... Les auteurs qui sont convoqués ici peuvent nous y aider. L'état des lieux doit se faire « grand angle », en panoramique, 360°... Est exclu tout « retour aux fondamentaux », tout fondamentalisme. Le capitalisme est exploitation, oui ! Il est le système du profit, ô combien ! Et la marchandisation est dans le cœur de la bête : comment l'oublier ! C'est là précisément que nous avons à prendre et à apprendre du courant de la décroissance et des références qui nous sont proposées dans le livre. Les thèmes qui parcourent l'ensemble des contributions sont justement la fuite en avant dans le productivisme, la marchandisation de tout, la quantification invasive qui empêche la vie même, la science sans conscience et la technologie.

Debord, Marcuse... Bensaïd et Benjamin : la liste s'allonge...

Guy Debord et Herbert Marcuse, grandes figures des années 1960 et 1970, trop peu lus, nous sont chaudement recommandés. Eux que Daniel Bensaïd avait relus peu avant sa mort et à partir desquels – parmi d'autres – il préparait un livre avec les fétiches comme thème central. Notre camarade pour qui Walter Benjamin était si important. Benjamin avait beaucoup réfléchi sur le progrès : s'il ne figure pas dans les « 50 penseurs », un petit ouvrage, le premier d'une série « précurseurs de la décroissance » lui est consacré. Chantier de reconstruction en cours ! Une remarque cependant sur la forme du livre : les cinquante portraits dessinés pleine page nous ont laissé une impression trouble, à l'opposé nous semble-t-il du projet initial de « stimuler les réflexions actuelles des partisans de la décroissance, et des autres », et cette esthétique particulière fait remonter de très anciens souvenirs d'images pieuses, du portrait édifiant aussi du bon docteur Schweitzer... Pas sûr qu'il ne s'agisse là que d'une affaire de subjectivité personnelle.

Fernand Bekrich



Exposition

Si la question des migrants n'est pas liée seulement au racisme, il en est un des fondements, et c'est logiquement un des thèmes sur lesquels s'appuient ceux qui les combattent. Une exposition tente d'analyser le sujet.

La notion de race a été invalidée par l'Unesco en 1950... en théorie ! Le Musée de l'Homme, initialement avatar d'un monde colonial et raciste, se penche aujourd'hui sur l'étude cohérente et globale des phénomènes de racialisation, des contextes dans lesquels ils se sont développés, sur les idées d'ethnocentrisme, de hiérarchisation, d'essentialisation et d'assignation identitaire. Une exposition historique, sociologique et anthropologique, immersive et émotionnelle, qui espère encourager la réflexion personnelle, déconstruire les préjugés et délivrer un message d'espoir.

Autour de cette exposition, deux ouvrages :

– Le catalogue de l'exposition, *Nous et les autres. Des préjugés au racisme*, magnifiquement illustré et fidèle aux

« Nous et les autres. Des préjugés au racisme »

Au Musée de l'Homme (Paris), jusqu'au 8 janvier 2018



thèmes et au message. Un ouvrage collectif sous la direction d'Evelyn Heyer et Carole Reynaud-Paligot

(coédition Muséum national d'Histoire naturelle / La Découverte, 2017, 19,90 euros)

– Un livre pour la jeunesse, *Ta Race ! Moi et les autres*, écrit par Marie Desplechin et illustré par Betty Bone. Des pérégrinations de l'Homme aux découvertes de la génétique, des violences des conquêtes et du commerce triangulaire aux persécution religieuses, du nazisme au génocide rwandais, cet ouvrage très documenté et très bien illustré permet aux jeunes lecteurs de mieux appréhender l'impasse des théories racistes et la violence qu'elles génèrent, sans lourdeur et sans morale (coédition Muséum national d'Histoire naturelle / Éditions courtes et longues, 2017, 19,50 euros).

Catherine Segala

Cinéma

Ali, la chèvre & Ibrahim de Sherif El Bendary

Avec Ali Sobhy, Ahmed Magdy et Salwa Mohamed Ali. Sortie le mercredi 7 juin



Un petit film attachant de Sherif El Bendary, réalisateur égyptien de documentaires (pour Al Jazeera...). C'est l'histoire de deux jeunes qui doivent conjurer les mauvais sorts

respectifs qui les frappent. Ali (Ali Sobhy) s'est entiché d'une chèvre, Nada, qu'il considère comme sa fiancée, et Ibrahim (Ahmed Magdy) qui souffre de crises d'acouphènes qui lui pourrissent la vie. Ils doivent

jeter des cailloux dans les trois « mers » de l'Égypte : la Méditerranée, la mer Rouge et le Nil. Histoire loufoque, souvent drôle, émouvante, de ces deux jeunes qui se baladent des profondeurs du Caire aux rives

d'Alexandrie jusqu'aux paysages impressionnants du Sinaï. L'occasion d'un regard sur la société égyptienne post-révolution trahie, sur sa police absurde, sur la famille toute puissante qui contraint ces jeunes adultes

à l'infantilisation et génère la frustration. Cela n'a pas la force des grands films égyptiens sortis ces dernières années – tels les *Femmes du bus 678* ou *Clash* de Mohamed Diab ou encore de *Je suis le peuple* d'Anna Roussillon – mais c'est un film décapant, critique, sur une société bloquée.

Jean-Marc Bourquin

« L'éducation est d'abord et avant tout un choix politique »

Ton dernier livre s'appelle l'École du peuple. Quelle filiation avec le travail du célèbre pédagogue Célestin Freinet qui a popularisé cette formule ?

On fait croire aux enseignantEs et aux parents que l'éducation est un geste technique, dont il faudrait discuter les outils avant toute chose : lecture globale ou syllabique, maths modernes ou arithmétique à l'ancienne, classes bilangues ou pas... J'ai voulu redire, après le texte de Freinet, que l'éducation est d'abord et avant tout un choix politique et que chaque geste pédagogique a un contenu qui n'est jamais neutre.

Il s'agit de savoir ce qu'on transmet à la génération qui nous suit, et le contenu est important, mais la manière de le transmettre a une importance tout aussi prégnante. Freinet est d'abord un praticien, et le travail intellectuel qui a abouti à ce qu'on appelle aujourd'hui la « pédagogie Freinet » est un travail collaboratif co-construit avec des milliers d'enseignantEs de tous les pays regroupés en association tout au long du 20^e et du 21^e siècle.

Après ton premier ouvrage Trop classe! 2, tu reviens à travers de courts chapitres sur ton quotidien de directrice d'école à Bobigny (93). L'expérience plutôt que les discours théoriques ?

J'ai voulu parler du contenu de l'école, mais sans faire de grands textes théoriques, dont je ne serai par ailleurs sans doute pas capable. Chaque histoire est très courte à lire, mais elle est là pour donner à réfléchir, au-delà de l'histoire en elle-même. C'était déjà le cas dans Trop classe!, mais dans ce nouveau livre, je m'interroge également sur des thèmes comme l'émancipation, l'entourage social de l'école, les « réseaux prioritaires », la médecine scolaire...

Comme tous les militants Freinet, mes analyses partent de mon expérience et agissent sur le terrain. La pédagogie Freinet n'est pas un travail fait pour les « beaux-parleurs », c'est un chemin pratique de réflexion autour de l'émancipation : comment faire pour transmettre des savoirs en permettant aux élèves de devenir non pas acteurs d'une pièce qu'ils n'auraient pas écrite, mais auteurs d'une progression vers des savoirs toujours plus complexes.

Le nouveau pouvoir est en place. Parmi les mesures phares annoncées, les classes de CP à 12 élèves en éducation prioritaire. Quelle en est ton appréciation ?

Une mauvaise bonne idée, car ce qui n'est pas dit, c'est que les CP à 12 se font à moyens constants et

Entretien. Directrice d'école à Bobigny (93), **Véronique Decker** vient de publier un nouveau livre revenant sur son expérience quotidienne et son engagement au service des élèves. Avec elle, nous revenons aussi sur les premières annonces du nouveau gouvernement en matière d'éducation.



DR

que les enseignants des CP seront pris dans les autres classes, dans les enseignants d'aide... Ce qui n'est pas dit, c'est que les salles de classe pour mettre ces CP à 12 n'existent pas. Il y a des villes qui imaginent que deux classes vont pouvoir travailler dans la même salle avec juste un paravent au milieu... Ce qui n'est pas dit c'est qu'aucun dispositif de formation n'est prévu pour les enseignantEs qui vont prendre ces classes. Il ne suffit pas d'être avec 12 enfants pour leur apprendre à lire. Par ailleurs, tout ne se joue pas à six ans, et de loin. À trois ans, les enfants commencent déjà à apprendre les fonctions des écrits, et en CM2 on continue à leur apprendre à lire des textes plus complexes et au collège, au lycée, l'apprentissage continue... Lire, c'est un chemin qui va de Petit Ours Brun à la lecture de Marx et de Platon par exemple.

Les rythmes scolaires bougent encore avec le dernier décret gouvernemental. Quel est ton avis sur cette question du point de vue de l'intérêt des élèves/enfants ?

Cette réforme a été mal nommée : elle n'apporte en rien une meilleure appréciation des rythmes des enfants dans le cadre de l'école. La chronobiologiste Claire Lecomte le dit clairement. C'est d'abord une réforme visant à la municipalisation des écoles primaires, tentant de donner aux villes des responsabilités éducatives accrues. Cela a aggravé considérablement les inégalités entre les villes qui proposent escalade et violoncelle, et celles qui laissent les enfants taper le foot au fond de la cour avec des animateurs sous-qualifiés, précaires et payés quelques heures au Smic...

Enfin, que révèlent selon toi les dernières annonces du ministre Blanquer concernant la prochaine rentrée scolaire (cours d'attention, rentrée en chanson...) ou une orientation de fond plus dangereuse ?

Les gadgets sont là pour faire le buzz sur des débats sans enjeu. Pourquoi pas de la musique pour le jour de la rentrée ? Mais comment faire chanter ensemble des enfants qui n'ont jamais répété depuis plusieurs semaines dans un spectacle qui serait donné aux nouveaux accompagnés par leurs parents ? On voit bien que c'est complètement irréfléchi. Pourquoi pas donner un livre de fables de La Fontaine aux enfants ? Sauf que la plupart l'ont déjà lu, ont déjà appris

des fables, que toutes les écoles l'ont et que probablement, ce ne sera pas le livre le plus lu cet été par les enfants... Pourquoi pas faire des cours d'attention, de concentration, de méditation ? Beaucoup d'écoles déjà savent les bénéfices qu'on peut tirer du yoga, de la relaxation, pour être calme et attentif. Le souci, c'est que le stress vient souvent de la surcharge des classes due aux enseignantEs non remplacés, dont nous sommes obligés de répartir les élèves n'importe comment, y compris dans des classes dans lesquelles il n'y a pas de travail à leur niveau. Le souci, c'est que le stress vient également du faible niveau de formation de plus en plus d'enseignantEs contractuels (embauchés sur CV, sans aucun cours de didactique ni de pédagogie), ou débutants à qui on donne une classe à mi-temps avant même que leur demi-année de formation ne débute.

Mais l'important, c'est la dégradation rapide et manifeste du service public d'éducation : places à l'université tirées au sort faute de pouvoir accueillir tous ceux qui veulent, collègues surpeuplés à plus de 700 élèves dans le 93, primaires remplies au maximum, maternelles ne pouvant plus accueillir les enfants, enseignantEs, auxiliaires et agentEs jamais remplacés... alors que dans le même temps, le privé se goinfre des financements des fondations et des parents, en surfant

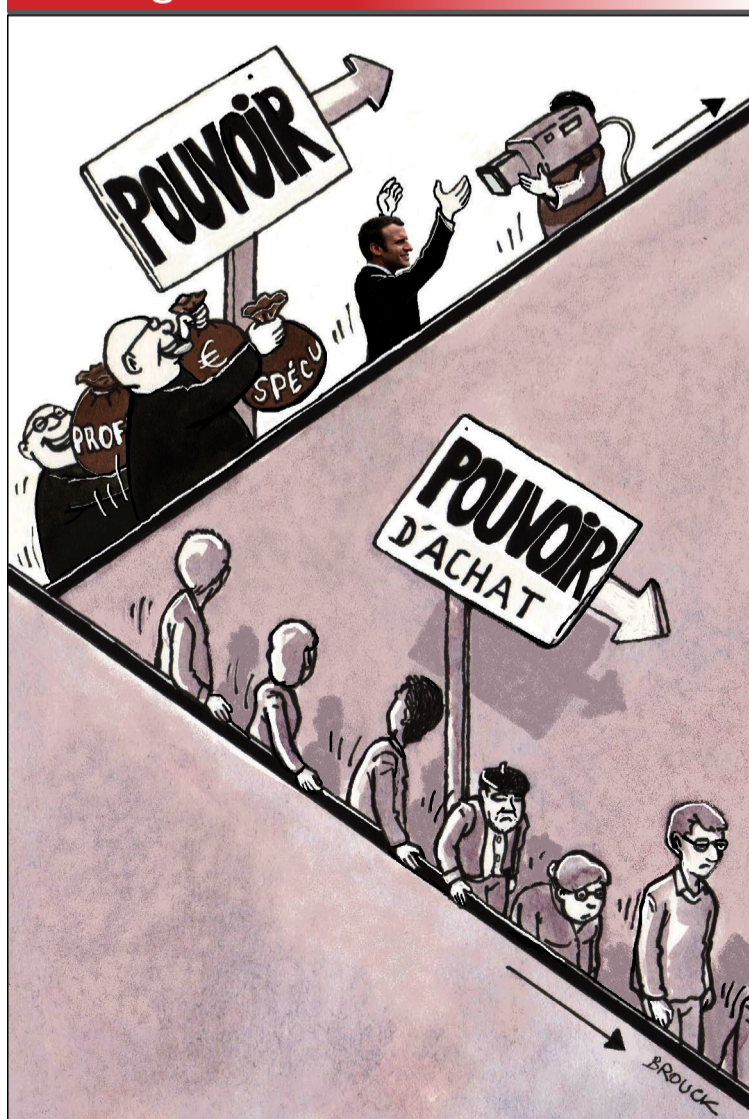
sur l'inquiétude du déclassement social porté par toutes les familles. Les syndicats enseignants du 93 en sont à déposer le jour de la pré-rentrée une plainte en justice contre l'État en raison de l'absence de médecins scolaires. Les visites obligatoires ne sont plus assurées, les suivis d'élèves handicapés ou malades ne peuvent être mis en œuvre.

La droite se saisit sans cesse de l'imaginaire de l'« école de la République » : blouses, bons points, notes, et jeunes choristes bien alignés. Il est temps que la gauche se saisisse de tout ce que l'école publique porte de progrès social partagé : élever les enfants ensemble dans une même école est un combat qui réduit les inégalités entre les enfances. Ce qui doit nous mobiliser, c'est l'idée de l'émancipation, l'idée de permettre à tous les enfants de connaître des lieux, de rencontrer des gens, d'apprendre des savoirs que leurs parents ne leur auraient pas transmis. La construction patiente de cette intelligence partagée est indispensable à l'idée même de la révolution, car on ne saurait changer le monde et maintenir les progrès avec les populations sans une éducation de qualité leur permettant de réfléchir, de critiquer, d'élaborer.

Propos recueillis par Manu Bichindaritz et Raphaël Greggan

1 - Libertalia, 2017, 10 euros
2 - Libertalia, 2016, 10 euros

L'image de la semaine



Vu ailleurs

LA CROIX FOOT EN RUSSIE: DÉJÀ 17 MORTS. Huit sélections nationales s'affrontent jusqu'au 2 juillet en Russie pour la Coupe des confédérations, qui oppose les vainqueurs de tous les championnats continentaux.

À un an du coup d'envoi de la Coupe du monde 2018 en Russie, l'enjeu de cette Coupe se trouve hors du terrain, dans les chantiers en cours de finalisation sur fond de scandales de corruption. [...]

La paisible victoire russe samedi [17 juin] et la bonne organisation n'ont pas fait oublier la saga de la construction du nouveau stade de Saint-Petersbourg, hôte de ce match mais aussi de la finale du Mondial l'an prochain. « Une histoire très triste », a reconnu Vladimir Poutine, le chef du Kremlin qui, comme avec les JO de Sochi en 2014, mise sur ces compétitions de football pour donner à la Russie une autre image internationale. À cause des incompétences dans le management et des affaires de corruption, ce stade de 68 000 places a fini au bout de dix ans de travaux par être l'un des plus chers au monde. Avec un budget de 645 millions d'euros, l'équivalent de deux Stade de France. [...]

Une nouvelle pelouse a bien été posée au dernier moment, mais la stabilité du terrain et l'étanchéité du toit ont été remises en cause... « Nous étions censés recevoir un stade de conte de fées ! », s'est moqué Alexei Navalny, le leader de l'opposition anti-corruption qui a révélé la perte d'au moins 500 millions d'euros volés sur ce chantier. Une première tache dans l'organisation de la Coupe et du Mondial.

« Comme à Sochi... » Membre de l'organisation Human Rights Watch (HRW), Semion Simonov, qui avait enquêté sur les conditions de travail sur les chantiers des JO, a retrouvé les mêmes mots et les mêmes maux pour le Mondial 2018. Les entreprises ont embauché à tour de bras une main-d'œuvre immigrée d'autant plus corvéable qu'elle dépendait du bon vouloir des autorités et de l'octroi de permis de travail. « Il y a eu beaucoup de retards dans le paiement des salaires et les protections sociales étaient minimales, avec de nombreux abus et cas d'exploitation », déplore Semion Simonov, à l'origine du rapport qui a notamment dénoncé la mort de 17 ouvriers sur les chantiers.

« À un an du Mondial 2018, la Russie tente de se rassurer », Benjamin Quénéle, La Croix, mercredi 21 juin 2017

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| FRANCE ET DOM-TOM | | | |
|---|--|---|---|
| Tarif standard | Jeunes/chômeurs/précaires | | |
| Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an | <input type="checkbox"/> 28 € <input type="checkbox"/> 56 € | <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an | <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 € |
| Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an | <input type="checkbox"/> 22 € <input type="checkbox"/> 44 € | | |
| Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an | <input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an | <input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 76 € |
| Promotion d'essai | Hebdo + 1 Mensuel offert | <input type="checkbox"/> 3 mois | <input type="checkbox"/> 10 € |

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| Tarif standard | | Jeunes/chômeurs/précaires | |
|---|---|---|---|
| Hebdo <input type="checkbox"/> 14 € par trimestre | Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € par trimestre | Hebdo <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre | Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre |

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org